

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE SOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACCTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

IL FALLAIT S'Y ATTENDRE

Nous avons signalé déjà, d'après des témoignages de l'Ouest, qu'un très petit nombre de soldats retour du front voulaient s'en aller sur la terre. On pouvait objecter qu'il s'agissait d'une classe spéciale. Les témoignages produits vendredi devant la Commission d'enquête officielle établissent qu'il en est de même pour les volontaires de la province de Québec et des Provinces Maritimes. Elles en fournissent aussi la raison.

Les soldats ont pris le goût d'une vie plus mouvementée, plus variée que celle de la campagne, et ils s'attendent à des avantages supérieurs. Un témoin des Provinces Maritimes racontait qu'un volontaire avait refusé une situation de deux piastres et demie par jour, comme gardien. Il voulait mieux que cela !

Le double phénomène était à prévoir. Il est dans la logique des choses.

On ne pouvait compter que des gens nés et élevés à la ville éprouveraient, du simple fait de leur séjour dans les tranchées, le besoin ou le goût de faire de la culture. Quant aux fils de cultivateurs, si facilement pris déjà par la fascination des villes, comment voulez-vous qu'ils ne l'aient pas été davantage quand on leur a fait goûter cette fascination dans des conditions qui ne correspondent point à la réalité commune ? On les a tenus pendant des mois en ville, sans responsabilités personnelles, dans une sorte de demi-congé : ils ont connu de la vie urbaine les attraits superficiels, sans en sentir les pénibles réalités.

Devant les regards des deux catégories, on a fait miroiter les plus séduisantes perspectives. On leur a répété, et répété que rien ne serait trop bon pour eux, qu'ils devraient avoir partout la première et la meilleure place. Comment voulez-vous qu'ils n'éprouvent point quelque dégoût aujourd'hui devant les situations qu'on leur offre et qu'ils n'estiment point que l'Etat a contracté envers eux des obligations indéfinies ?

Le résultat net des témoignages produits, c'est la preuve que le recrutement fait à la campagne n'a pas seulement décliné, par la mort ou la maladie, les rangs déjà trop clairsemés des producteurs et des consommateurs, mais qu'il a déterminé des effets indirects considérables, en faisant abandonner certaines fermes dont le départ du fils rendait la culture impossible, comme l'ont déclaré les revues agricoles anglaises, en dégoûtant de la terre des fils de cultivateurs qui iront en ville accroître la tourbe des déracinés.

La situation est assez grave pour que les plus irréfléchis loyalistes, les rédacteurs de circulaires du Board of Trade, par exemple, demandent qu'on exempté des dispositions de la loi de la Milice, dont ils réclament la mise en vigueur, les éléments agricoles. Chacun sent que la désertion des campagnes atteint des proportions qui menacent tout l'équilibre économique du pays. Les plus distraits ne peuvent s'empêcher de voir le lien étroit entre la vie chère et la désertion des campagnes.

Et cela nous ramène à cette question de simple bon sens : Si nous en sommes rendus à ce point que les plus emballés demandent qu'on laisse les cultivateurs tranquilles et qu'on les exempte du service obligatoire réclame ; si nous en sommes à ce point aussi que notre gouvernement est obligé de quêter de la main-d'œuvre agricole à l'étranger, ne serait-il pas temps de mettre fin au recrutement dans les régions agricoles ?

Car, encore une fois, que les gens partent de gré ou de force, la perte, du point de vue économique, est toujours la même.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

LA FÉE

Il est une fée dont la baguette magique opère plus de merveilles que n'en relèvent les contes pour enfants, et dont la beauté et les grâces séduisent également jeunes et vieillards. Elle a inspiré des vers immortels. Les amoureux connaissent surtout ses bienfaits et ses sourires. Mais les infatigables et les parias de la vie en ressentent aussi l'éphémère douceur. A 20 ans, cette enchantresse communique l'illusion d'une réserve inépuisable de vie. A la vieillesse, elle donne l'illusion d'un bref retour de la jeunesse, fen à moitié éteint qui se rallume sous la cendre des ans. Elle est la bienvenue partout, mais surtout dans les climats rigoureux, où l'hiver exerce un pouvoir despotique et fait peser un joug trop lourd. Cette fée bienfaisante, c'est le printemps.

Elle est parmi nous depuis minuit. Cette année, elle a la mine d'une fée carabosse, frileuse et malsade ; au lieu de douces brises, elle est accompagnée de forts vents glacés, et le thermomètre marque zéro. C'est tout simple, le printemps est chagrin. Il porte pendant quelques jours le deuil pour toutes les victimes de la guerre dont il sera impuissant à consoler les douleurs. Il pleure toutes les jeunes vies qui seront fauchées avant la moisson prochaine, il pleure le sang qui sa venue va faire répandre, par une recrudescence des hostilités.

Mais n'oubliez pas que le printemps est aussi celui de toutes les jeunes personnes sont de courte durée : avant longtemps la bonne fée se mettra à l'œuvre. Comme dans les contes fantastiques, elle dénouera sa défilée de mi-carême et de pénitence, arrachera le masque de laideur qui la déguise, et au lieu du visage de vieille grincheuse que nous voyons, nous contemplerons sa jeunesse éternelle, impossible devant la mort.

La bise a beau souffler, elle joue de son reste : et sous peu nous entendrons la chanson des rigoles joyeuses qui se formeront partout et des premiers oiseaux revenus pour la belle saison, car la fée Printemps est arrivée hier.

Ernest JUSTEL.

BLOC - NOTES

A qui la faute ?

La Gazette de ce matin condamne, en les appelant des actes et des paroles imbéciles, les assemblées et les discours contre le service obligatoire faits ces jours derniers à Montréal. Elle blâme aussi ceux qui ont affiché dans toute la ville des inscriptions hostiles à la conscription et continue d'insinuer que "certaines de ces gens sont probablement les auteurs des lettres injurieuses et criminelles envoyées anonymes à M. Hébert et à d'autres personnes qui font la mise en vigueur de la loi de la milice..." Si la Gazette, depuis quelque temps devenue très loyaliste, sans doute pour faire oublier l'interview Holt et d'autres affaires de ce genre, datant du temps où un journaliste pondrait la redigé, avait réfléchi quelque peu ou était de bonne foi, elle ne parlerait pas ainsi. Car qui a provoqué ces assemblées et ces déclarations, si ce n'est l'attitude du Board of Trade prenant parti sur une question de pure politique qui ne le regarde pas plus que qui que ce soit, et les discours intempestifs des Wilson, des Ballantyne et des Boyer, pourtant tenus par leur état militaire à la plus stricte discrétion sur tout ce qui a trait à la politique ? Si ces gens ont voulu parler, d'autres, qui ne pensent pas comme eux et ne sont pas à la solde du ministère de la Milice, n'ont-ils pas le droit de leur répondre fermement ? Et à qui la faute, si la discussion s'est enflammée ?

Hein ?

Tout le monde un tant soit peu au courant des affaires d'Irlande sait que juste avant la guerre les Ulsteriens recevaient des armes d'Allemagne, que leur chef, sir Edward Carson, fréquentait Berlin et déclinait avec le Kaiser ; ce que plusieurs ignoraient encore, c'est que, vers ce même temps, les Ulsteriens avaient avec eux en Irlande un baron russe, le baron Kuhlman et qu'après cette visite suspecte, l'Allemagne, convaincue d'avoir des alliés chez les Ulsteriens, crut que l'Angleterre n'entrerait pas en guerre. Le groupe du "King" Carson a été plus dangereux pour la paix de l'Irlande et de l'Empire que qui que ce soit. Cela n'a pas empêché que sir Edward Carson devint ministre anglais et que, — chose étrange — il fut le protecteur de la sécurité du Royaume-Uni et travailla avec d'autres Ulsteriens à obtenir la condamnation de sir Roger Casement. Voici maintenant que le député irlandais Dillon voudrait bien savoir au juste la nature des relations entre le baron Kuhlman et la bande de l'Ulster. Question embarrassante et que sans doute Westminster écartera ; elle mettrait en trop mauvaise posture les Ulsteriens, si la vérité allait être connue.

L. D.

ILS S'EN VONT

Lauriers et Feuilles d'érable, le dernier volume de vers d'Albert Lozeau, est en train de s'épuiser. Il n'en reste que quelques centaines d'exemplaires à l'auteur. Avis à ceux qui ont retardé à se procurer cet ouvrage. Il se vend, au Devoir et dans les bonnes librairies, 50 sous l'exemplaire, 55 sous par la poste.

Un peu tard

Le député de Maisonneuve, M. Verville, disait hier soir, dans une assemblée ouvrière, que sir Robert Borden a commis une stupidité en promettant 500,000 hommes à l'Angleterre. Beaucoup de gens le pensent, qui ne le disent pas tous. L'étonnant, toutefois, c'est que M. Verville, député à Ottawa depuis de longues années, était présent aux séances où sir Robert Borden et sir Thomas White, de même que le général Hughes, ont demandé des centaines de millions pour la guerre, qu'il les a tous votés et que jamais, même avec M. Roch Lanctôt qui a protesté à la contre, M. Verville n'a risqué aux Communes un seul mot et encore moins un seul vote contre tout le programme de guerre du gouvernement Borden. Si M. Verville veut aujourd'hui payer la tête des gens qui l'ont écouté, libre à lui. Il ne pourra cependant pousser la mystification au point de faire avaler de telles couleuvres aux gens qui savent quelle conduite il a tenue à Ottawa à ce sujet, ratifiant toujours et partout, de son silence, s'il ne l'a fait autrement, ce que proposait le gouvernement, par rapport à la guerre. Aujourd'hui qu'il est les ouvriers, dont il est en même temps le représentant à Ottawa, — et qu'il représente plus ou moins — hostiles à la conscription, il donne de la voix. C'est bien. Mais que ne s'est-il prononcé plus tôt ?

Des sièges

Enfin, les journalistes canadiens auront quelques sièges dans la tribune de la presse à Westminster. Il a fallu toutes sortes de manœuvres et l'intervention de personnages officiels influents pour en arriver là. Comme quoi les coloniaux doivent insister pour qu'on ait à leur endroit des égards élémentaires, à Londres !

Profits de guerre

Lundi, les journaux annonçaient que la Bethlehem Steel Company, des Etats-Unis, avait touché en 1916 un bénéfice net total de 43 millions et demi, contre 5 millions et demi en 1914, avant les grandes commandes de guerre. L'écart est sensible. D'autre part, ce matin, les mêmes journaux disent que la United States Steel Co. dépasse tout ce qui s'est vu en fait de profits de guerre, puisque ses recettes brutes ont été de 1,231 millions en 1916 contre 726 millions en 1915, et que ses recettes nettes sont de 343 millions en 1916 contre 140 millions en 1915. Ce sont de jolis bénéfices.

Quoi d'étonnant que les premiers fonctionnaires et les administrateurs de ces industries soient aussi à la tête des ligues pour la défense navale, des associations en faveur du service obligatoire et autres de même espèce qui s'agitent et remuent aux Etats-Unis et y poussent le sentiment jingo au maximum d'intensité ? Ces gens sont les frères de ceux qui touchent ici du 900 pour cent pendant la guerre. S'imaginent-ils que dans l'après-guerre, ils ne paieront pas comme ceux de ceux qui voient pas dans la guerre un des plus grands bienfaits de la civilisation, puisqu'elle emplit leurs poches ?

Ce n'est pas juste

Un journal préface de ce titre une dépêche du front relative à ce mouvement important de retraite allemande qui rejette tous les Alliés, ces jours-ci : *Hun retreat does not suit Canadians*. Après quoi un sous-titre dit que nos gars désirent une bataille réelle avec les Allemands. La retraite des Allemands au front comme à ceux de l'arrière. Pour ce qui est de leurs chances de rencontrer les Allemands dans un combat qui en vaille la peine, nos gars n'ont qu'à patienter. Ils en auront peut-être l'occasion plus d'une fois. La guerre n'est pas encore close, et la tactique actuelle des Teutons, au dire des experts stratégiques, n'est pas la fin des grands combats. Elle n'est plutôt que le prélude d'une série de batailles encore plus sanglantes et plus effroyables que les précédentes. Le sanglier n'est pas à bout de forces. C'est quand la bête se sent plus menacée que jamais qu'elle force le plus brutalement sur les chasseurs.

Ces ententes

Une réunion des épiciers de gros, tenue lundi à Toronto, a protesté contre le ministre du Travail par ce qu'il veut mettre un terme aux ententes d'après quoi les fabricants et les marchands de gros imposent un prix de vente fixe aux détaillants. C'est de l'injustice, disent-ils. Comment cela ? De telles ententes ne nuisent-elles pas au consommateur, qui pourrait se procurer tel et tel article à meilleur compte, si la concurrence existait entre les intermédiaires ?

Une révolte allemande

Lundi, à la Bourse, des rumeurs ont couru qu'il venait d'éclater une grave révolution en Allemagne. Sur quoi les cours ont quelque peu oscillé. Cette nouvelle, informations prises, était aussi exacte que celle, samedi midi à Montréal, de l'assassinat du fils du tsar Nicolas par un journal en mal de sensations, furieux d'avoir raté celle de la révolution russe, quelques jours plus tôt ; c'est-à-dire que l'une et l'autre étaient des canards de belle taille. Une révolte en Allemagne, toutefois, du domaine du possible, — et dans l'article la plupart des pays belligérants, du reste.

G. P.

LA FAMILLE, FOYER DE CONSCIENCE, D'HONNEUR ET DE PATRIOTISME

Devant une salle comble, M. Henri Bourassa fait hier soir, au cercle paroissial du St-Enfant-Jésus, un examen de conscience national, montrant comme moyen de réaction, que c'est chez l'enfant qu'il faut déposer les premiers germes de la droiture, de l'honnêteté et de la franchise, appuyés sur la foi et la religion.

ALLOCUTIONS DE MM. LE Dr PRINCE ET LAMARCHE

Un homme s'est assis au foyer de la famille nationale canadienne, représentée par une famille paroissiale au grand complet. Il a promené autour de lui un regard empreint de franchise et de cordialité, et tout de suite il a conquis les cœurs des membres de la famille. Comme on l'avait présenté comme un bon chrétien et un grand citoyen, le père de famille l'a invité à expliquer le but de sa visite. Et le visiteur a pris la parole et vidé son cœur. Il a décrit ce qu'il voyait au tour de lui, dans la famille, ce qu'il avait vu, avant d'entrer, des dangers qui la menacent et des moyens qu'elle doit prendre pour les éviter, ainsi que pour accomplir sa haute mission de famille catholique et canadienne-française. Et comme le visiteur est doué d'une éloquence tout imprégnée de droiture d'âme et d'élevation d'esprit, qu'il a beaucoup étudié et quelque peu vécu, comment s'étonner que la famille qui avait l'honneur d'une pareille visite s'en soit montrée reconnaissante et charmée au possible, et qu'elle ait écouté attentivement, voire respectueusement, la leçon cordiale, charitable et précise qui lui fut donnée en deux heures de substantielle et agréable causerie ? Et voilà, en autant que des mots peuvent le rendre, ce qui s'est passé hier soir dans la salle du Cercle paroissial du St-Enfant-Jésus, où un auditoire de sept à huit cents personnes au moins a écouté M. Henri Bourassa parler de "la famille, foyer de conscience, d'honneur et de patriotisme".

M. Bourassa

M. Bourassa commence par se défendre des compliments que vient de lui faire le Dr Prince, surtout devant un si grand nombre de dames, et il prie en souriant qu'on veuille bien faire abstraction de ce qui vient d'être dit sur sa carrière publique pour ne s'attacher qu'à étudier avec lui les graves et urgentes questions qui se posent à la famille canadienne-française, foyer d'honneur, de conscience et de patriotisme.

Il établit brièvement ce que sont ces trois choses : la conscience est le guide moral de chacun de nous, elle doit inspirer et diriger tous nos actes, tant dans la vie publique que dans la vie privée ; l'honneur est le sentiment strict que nous devons avoir de notre propre dignité, la résolution latente de faire le bien et d'éviter le mal par sentiment de notre devoir envers Dieu et envers nous-mêmes ; le patriotisme consiste dans le complet dévouement de chacun de nous à sa forme la plus complète, le devoir de l'homme envers la société, et particulièrement envers la partie de la société qui lui est la plus immédiate, c'est-à-dire sa famille, puis envers sa race et son pays. Il ne peut donc y avoir d'honneur sans conscience, ni de conscience sans honneur, ni de patriotisme sans honneur et sans conscience. Et ceci établi, dit l'orateur, nous allons maintenant, si vous le voulez, faire ensemble, en famille, un petit examen de conscience, et nous confesser de nos péchés, petits et grands. (Rires et appl.)

Si l'on s'arrête à observer dans les manifestations de sa vie, notre race canadienne-française, on ne peut s'empêcher de s'inquiéter de certains indices qu'elle présente de déclin. Et ceci établi, dit l'orateur, nous allons maintenant, si vous le voulez, faire ensemble, en famille, un petit examen de conscience, et nous confesser de nos péchés, petits et grands. (Rires et appl.)

Si l'on s'arrête à observer dans les manifestations de sa vie, notre race canadienne-française, on ne peut s'empêcher de s'inquiéter de certains indices qu'elle présente de déclin. Et ceci établi, dit l'orateur, nous allons maintenant, si vous le voulez, faire ensemble, en famille, un petit examen de conscience, et nous confesser de nos péchés, petits et grands. (Rires et appl.)

M. le Dr Prince

M. Prince entre tout de suite dans son rôle, qui est de présenter le conférencier : "Il y a vingt ans, dit-il, alors que j'étais encore écolier au Collège Sainte-Marie, comme on ne pouvait faire foi mon ami Lamarque et moi-même Athanasius David, il y avait, pour le soir, une conférence du jeune député de Labelle, M. Henri Bourassa (applaudissements)". Il nous prévint qu'il nous demanderait à chacun de faire un petit résumé de cette conférence. Et il termina ses remarques par cet avertissement : "Suivez bien ce jeune homme ; par son talent et l'élevation de son esprit, il est peut-être destiné à changer la face politique du pays." Je vous laisse à dire, messieurs, conclut le docteur Prince, si cette prédiction n'est pas en train de se réaliser (Vifs applaudissements).

Quant à vous, messames, continue le docteur en s'adressant à la partie féminine de l'auditoire, je veux vous le présenter comme un protecteur de vos fils et de vos bereaux — et rappelez, à larges traits, la carrière publique de l'orateur. L'Anglais, nous avons pris un tour d'esprit hésitant et faible qui l'a porté à attendre d'ailleurs la décision des grandes questions nationales. Pourtant, le colonialisme est en soit un état transitoire, que des hommes de cœur doivent désirer de faire cesser tout comme le prisonnier doit légitimement aspirer à se délivrer de ses chaînes. En attendant, nous en souffrons les conséquences dans notre conception fautive, des sentiments que nous devons avoir envers notre pays. Beaucoup confondent le patriotisme canadien, c'est-à-dire l'amour du Canada, avec le loyalisme politique envers l'Angleterre, ou encore ils remplacent le patriotisme canadien par un enthousiasme de l'auditoire et de l'éloquence simple et franche de amour, noble mais désordonné, de

Le colonialisme moral

C'est d'abord le régime colonial auquel nous avons été astreints, et qui a engendré notre maladie principale, que M. Bourassa a déjà qualifiée ailleurs de "colonialisme moral". Colons de la France, puis de l'Angleterre, nous avons pris un tour d'esprit hésitant et faible qui l'a porté à attendre d'ailleurs la décision des grandes questions nationales. Pourtant, le colonialisme est en soit un état transitoire, que des hommes de cœur doivent désirer de faire cesser tout comme le prisonnier doit légitimement aspirer à se délivrer de ses chaînes. En attendant, nous en souffrons les conséquences dans notre conception fautive, des sentiments que nous devons avoir envers notre pays. Beaucoup confondent le patriotisme canadien, c'est-à-dire l'amour du Canada, avec le loyalisme politique envers l'Angleterre, ou encore ils remplacent le patriotisme canadien par un enthousiasme de l'auditoire et de l'éloquence simple et franche de amour, noble mais désordonné, de

(Suite à la 5ème page.)

IL S'EN VEND

La brochure "Tout est cher... Pourquoi ?" qui traite du coût de la vie au Canada, de 1910 à 1917, est en train de se vendre rapidement, avant même sa publication. Les commandes affluent. Comme le tirage en est limité, ceux qui veulent se la procurer feraient bien de prendre leurs précautions et de la retourner d'avance.

Elle a plus de 65 pages, outre quatre graphiques tirés sur papier glacé, et renferme une masse d'informations, de faits et de statistiques classées et groupées de manière intelligible et qui font mieux comprendre pourquoi tout est si cher. M. Edouard Montpetit, le professeur d'économie politique bien connu, a écrit la préface de ce travail, qu'il a déjà recommandé à ceux qui suivent ses cours. L'ouvrage se vendra 25 sous l'exemplaire, port payé. Remise spéciale aux libraires. Adresser toutes les commandes à l'auteur, M. Georges Pelletier, au Devoir. L'expédition se fera ces jours-ci, dès que la brochure sera imprimée.

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Dans l'opinion du chef du contentieux, M. Laurendeau, le conseil aura à faire d'ici quelques semaines.

FRANCE

L'AVANCE SE MAINTIENT

Poilus et Tommies, malgré le mauvais temps et la dévastation qui entravent leur marche, accomplissent plusieurs gains notables entre la Somme et l'Aisne et touchent presque à St-Quentin.

Londres, 21. — Malgré le mauvais temps et la dévastation opérée par l'ennemi au cours de sa retraite, les armées anglo-françaises ont accompli d'autres gains notables en France.

Les Anglais ont pénétré dans 14 autres villages, d'Arras, au sud jusqu'à Ham, et ont dépassé la ligne générale de Canizy. Estrée-en-Chaussée, Nully, Veuil et Saint-Léger. Grâce à leur avance de l'autre côté d'Estrée-en-Chaussée, les troupes anglaises sont parvenues à moins de 12 milles de Saint-Quentin.

Sur leur partie du front, les Français ont fait avancer leur cavalerie jusqu'à une distance de moins de 4 milles et demi de Saint-Quentin, jusqu'aux abords de Rouppe. Ils ont recouvert une grande étendue de territoire entre la Somme et l'Aisne. Au nord-est de Chauny, l'infanterie française a occupé Torgny et a franchi le canal de Saint-Quentin. Dans le cours de la poursuite, les Poilus ont subi des pertes assez insignifiantes, tandis que celles de l'ennemi sont considérables. Partout, les Français ont pu constater le vandalisme des Allemands, et la destruction systématique de choses sans valeur pour la plupart au point de vue militaire.

DE VIFS COMBATS SONT ENGAGÉS

Les Anglais continuent à poursuivre l'adversaire, et à certains endroits de vifs combats ont eu lieu, en particulier, dans le voisinage de Croisilles, (au nord-est de Saint-Léger) où occupent en force des compagnies de mitrailleurs. Partout où les Tommies ont pénétré, ils ont aperçu les mêmes vestiges de la dévastation effectuée à Bapaume et à Péronne. Quelques villages seulement sont restés intacts, quand les Teutons ont dû dévaler avant de mettre leurs projets à exécution.

L'utilisation de la cavalerie par les Français et les Anglais semble avoir surpris les Allemands et dérangé leurs calculs. Dans un village, les Boches ont abandonné le souper qui avait été apprêté, et une grande quantité de munitions. Dans d'autres endroits, on a trouvé des boîtes d'explosifs avec lesquels l'ennemi avait projeté de détruire les villages avant le se retirer.

LA MARINE

LE ROLE DE LA FLOTTE ANGLAISE

ON TIEND HIER UNE ASSEMBLEE DE RECRUTEMENT NAVAL A MAISONNEUVE.

Les jeunes recrues de la marine anglaise ont paré hier soir et ont pris part à la grande manifestation patriotique du marché de Maisonneuve.

M. Taylor, échevin au conseil municipal de Maisonneuve, président de cette assemblée.

M. W. G. Ross fut le premier à haranguer l'auditoire. Il exprima brièvement l'œuvre du recrutement naval dont il est le directeur dans notre province, et termina en demandant aux jeunes gens de s'engager dans la flotte anglaise.

Ensuite vint le sénateur Baoul Dandurand. Il s'adressa d'abord aux enfants qui avaient envahi la salle et leur fit remarquer qu'ils étaient les témoins lointains de la plus grande guerre qui ait jamais ensanglanté le monde. Si l'Allemagne sortait victorieuse, la liberté des peuples en serait considérablement diminuée. En Allemagne c'est un petit nombre qui gouverne et le peuple n'a qu'à se courber. L'orateur trace ensuite un parallèle saisissant entre l'autocratie allemande et la démocratie française.

M. Dandurand fait ressortir la beauté du geste de celui qui s'engage pour la liberté des peuples. Ceux qui prendront rang dans la marine anglaise resteront canadiens et nous reviendront pour être nos marins.

On dit que la flotte britannique est bien silencieuse, mais il ne faut pas oublier que chaque jour qui se lève représente une victoire de la marine anglaise. Elle tient embouteillée la flotte allemande et rend impuissante et inutile. Seuls les sous-marins osent circuler sous les eaux, et si jamais les navires du Kaiser osaient se montrer sur les mers, ils connaîtraient par une fatale expérience quelle est la puissance de la belle flotte de la Grande-Bretagne.

Le sénateur C. P. Beaubien monta ensuite à la tribune, et plaça la cause de la marine anglaise, disant qu'il n'y a peut-être rien de plus beau et de plus noble au monde que cette marine.

L'orateur démontre quel est le rôle de la flotte et déclare que le Canada jouit de la paix, de la prospérité, de la liberté, grâce à la marine.

L'orateur cite les témoignages recueillis en France au cours de son dernier voyage, et déclare que les Français reconnaissent qu'ils doivent leur salut à la protection de la marine anglaise. Le sénateur Beaubien parla en français et en anglais.

Madame F. W. Reid vint apporter à ce concert de louanges à l'adresse de la flotte anglaise, la voix des foyers canadiens et démontra que le bonheur dont ils jouissent est dû à l'œuvre des matelots anglais.

M. M. P. Fennell clôtura la série des discours par un éloquente appel en faveur du recrutement naval.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

RUSSIE

FIDELE À SON PAYS

LE TSAR, APRES AVOIR APPRIS LA NOUVELLE DE LA REVOLUTION, REFUSE D'OUVRIER, COMME ON LE LUI CONSEILLAIT, LE FRONT DE LA DVINA POUR PERMETTRE AUX ALLEMANDS D'ENVAHIR LA RUSSIE.

Pétrograd, 21. — Un correspondant de l'«Oustro Rossi», de Moscou, raconte la dernière heure que vécut l'empereur Nicolas, comme chef de la Russie. Voici ce qu'il écrit:

«Deux convois arrivaient en gare de Viskera, (sur le chemin de fer Moscou-Pétrograd), au cours de la nuit du 14 mars. Un convoi portait la suite de l'empereur; l'autre, l'empereur, le général baron Fredericks, ministre de la maison impériale, le contre-amiral Niloff, le général Zabel et autres. L'empereur Nicolas, appelé des quartiers généraux par l'impératrice, faisait route vers Tzarskoe-Selo. A cette minute, on n'avait pas remis à l'empereur les télégrammes envoyés au président Rodzianko, de la Douma, télégrammes qui annonçaient la révolution. On fit ce que l'on put pour laisser Nicolas dans l'ignorance de ce qui se passait. Le général Zabel protesta énergiquement contre cela, et ajouta que lui-même avertissait l'empereur. Nicolas, qui dormait, fut éveillé à deux heures du matin, et demanda à l'amiral Niloff de lui dire ce qui se passait. On lui raconta alors qu'une bande d'étudiants et de jeunes soldats avaient effrayé la Douma, mais que cependant quelques détachements de troupes pourraient facilement rétablir l'ordre.

A ce moment, le commandant Voykovitch entra dans le train, tenant un télégramme qui disait qu'il y avait 700 hommes de la cavalerie, ayant à leur tête le général Ivanhoff, se dirigeaient vers Tzarskoe-Selo pour présenter une croix à l'empereur.

«Votre Majesté», dit Voykovitch, il suffit que vous arriviez au milieu de ces héros, et aidé de la garnison de Tzarskoe-Selo qui se souviendra de son serment, vous pourrez marcher vers la Douma et ramener la paix.

«C'est un mensonge. Votre Majesté, dit le général Zabel, on vous trompe. Lisez ces télégrammes, voici l'ordre: «Au convoi impérial à Viskera: N'envoyez pas le train à Tzarskoe-Selo, mais à Pétrograd».

«Quoi, s'écria l'empereur, est-ce la révolution?» Et le général Zabel de lui dire: «Il y a 60,000 soldats avec leurs officiers qui appuient le gouvernement provisoire. Votre Majesté a été détrônée; il n'y a pas moyen d'aller plus loin».

«Pourtant moi je dire cela quand tout est fini?» et avec un geste de désespoir, il ajouta: «Que cela soit ainsi, je remercie Dieu. J'adhère à la révolution, mais je ne veux pas, j'irai à Livadia, dans mes jardins, j'aime tellement les fleurs».

Le convoi fila vers Bolognia, où on apprit que la garnison de Tzarskoe-Selo s'était révoltée et l'impératrice avait demandé protection à la Douma. A Bolognia, on apprit que la garnison de Moscou s'était jointe aux révolutionnaires; le convoi revint vers Dniep, et rencontra celui du général Ivanhoff, qui relata tout ce qui s'était passé: «Il n'y a, dit-il, qu'une chose à faire maintenant, c'est d'ouvrir le front de la Dvina et laisser les Allemands mater cette canaille».

«Je ne serai jamais traître à mon pays, dit l'empereur, et tout en larmes il ajouta: si je savais au moins ma femme et mes enfants en sûreté, je partirais pour Livadia (propriété de la famille impériale sur la côte sud de la Crimée), pour y finir ma vie, et je laisserais Michel à la tête du pays, lui que le peuple aime tant. Je vais signer mon abdication, et j'irai ensuite faire mes adieux aux soldats, les laissant faire ce qu'ils voudront».

Le dernier colloque eut lieu sur le quai de la gare. Nicolas était en tenue militaire. Il monta bientôt dans le convoi qui se mit en route.

Nicolas ira-t-il vivre en France? Pétrograd, 21. — L'ancienne impératrice douairière Marie Fedorovna, qui était à Kiev, est allée à la rencontre de son fils, l'ancien empereur Nicolas, comme celui-ci s'en retournait après son abdication. Elle restait depuis longtemps l'influence jouée sur Nicolas par l'impératrice Alexandra, Grégoire Rasputine, Mlle Viruboune, dame d'honneur et meilleure amie de l'impératrice; c'est elle qui avait présenté Rasputine à la tsarine.

Marie Fedorovna ne voyait l'ancien tsar que dans la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

Les fonctions de ces deux corps ont donné lieu à une grande confusion, mais il semble attendu que le Comité impérial de guerre, composé des premiers ministres et d'un collègue et de ses membres permanents (4 ministres anglais) s'occupera de la poursuite de la guerre, tandis que la Conférence impériale étudiera les questions politiques et diplomatiques qui naîtront du fait de la guerre, en particulier après la paix.

La Conférence impériale de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colonies a tracé une ébauche des questions qu'il faut amener sur le tapis d'après son département et des questions que les ministres d'outre-mer ont déjà soulevées au cours d'entrevues avec des hommes d'Etat.

La première des réunions du comité impérial de guerre, auxquelles les Dominions et les Indes sont représentées, a eu lieu hier au domicile officiel de M. Lloyd George. Un groupe de journalistes et de photographes s'est assemblé à Downing

Street, mais à cause du fort vent qui soufflait, il ne s'est pas formé de foule. Le premier arrivé a été M. Long, ministre des Colonies. Il a été suivi de sir William Morris, premier ministre de Terre-Neuve. Les automobiles se sont rapidement suivies et ont successivement déposé MM. Borden et Hazen, ministres canadiens, et MM. Ward et Massey, de la Nouvelle-Zélande. Sir George Perley, haut commissaire canadien, s'est également rendu. Le général Smuts, représentant de l'Afrique du Sud, est arrivé le dernier.

M. Bonar Law a informé la Chambre hier que le gouvernement considère l'opportunité de convoquer une conférence, dont feraient partie les représentants coloniaux, pour régler la question irlandaise.

L'association du libre-échange vient de publier un rapport contre les tarifs préférentiels pour les colonies. Elle déclare qu'on ne peut établir un tarif de faveur pour les principaux produits canadiens ou australiens, sans que cette distinction affecte les produits de la Russie, par exemple, et ne force ce pays à commercer de plus en plus avec l'Allemagne. Si un projet de tarif de faveur était difficile à réaliser avant la guerre, il l'est doublement aujourd'hui, dit le rapport.

LES FONCTIONS DES DEUX CORPS

LE COMITE IMPERIAL DE GUERRE S'OCCUPERA DE LA POURSUITE DE LA GUERRE ET LA CONFERENCE IMPERIALE ETUDIERA LES QUESTIONS DIPLOMATIQUES.

Londres, 21. — M. Walter Long, au nom du bureau colonial, a déclaré hier à un groupe de journalistes d'outre-mer qu'il est résolu de voir à ce qu'ils jouissent des facilités accordées aux représentants de la presse anglaise, à propos de la Conférence impériale de guerre.

Cette réunion de journalistes est le fruit de la Conférence de guerre, réunissant alternativement à des jours différents, et comme les semaines peuvent se continuer plus d'un mois, si Robert Borden et ses collègues prolongent peut-être leur séjour plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention.

On va décider aujourd'hui de ce qu'on peut rendre immédiatement public touchant les délibérations. Le ministre des Colon

LA VIE SPORTIVE

LE SEATTLE A REMPORTÉ UNE VICTOIRE FACILE

LES CHAMPIONS DE L'OUEST N'ONT EU AUCUNE DIFFICULTÉ À VAINCRE LE CANADIEN HIER SOIR DANS LA DEUXIÈME PARTIE DE LA SÉRIE POUR LE CHAMPIONNAT MONDIAL—RESULTAT : 6 A 1.

Seattle, 21. — Les Métropolitains ont pris une éclatante revanche sur le Canadien pour la défaite subie samedi soir dernier lorsque, hier soir, ils ont triomphé des Habitants dans la deuxième partie de la série pour le championnat mondial du hockey. Non seulement les champions de l'Ouest ont battu le Bleu Blanc Rouge mais ils ont déclassé ce dernier en remportant les honneurs de la soirée par un résultat final de 6 à 1.

La vitesse des joueurs de l'Ouest a été le facteur de la victoire d'hier soir et de plus les Mets étaient en forme parfaite ce qui leur permit de vaincre les visiteurs à leur propre jeu, c'est-à-dire au système de six joueurs.

Vézina ne fut pas aussi effectif que samedi dernier dans les buts tandis que Holmes fut toute une révélation pour les Métropolitains. Il fut impossible à Didier Pitre de déjouer le gardien des buts des Mets par les lancers du milieu de la glace comme la chose se produisit samedi et Newby Lalonde fut très bien couvert, ce qui l'empêcha de pouvoir compter pour son club.

La joute d'hier soir fut une excellente exhibition et les gars de l'Ouest méritaient bien la victoire car ils furent supérieurs aux visiteurs dans toutes les phases de la partie.

Les Mets enregistrèrent deux points dans la première période et augmentèrent leurs chances dans la reprise suivante en mettant deux

GENDRON TENTERA DE REPRENDRE LE TERRAIN PERDU

ADA LALONDE, DE WOODLANDS, LUTTE CONTRE LA FAMEUSE ÉTOILE DE CORNWALL.

Il y a toute apparence que la partie de vendredi soir au Jubilé entre le club de Mlle Albertine Lapensee, de Cornwall, et l'équipe locale recrutée par Len Porteous sera la plus contestée de la saison entre ces deux rivaux. Le gérant du Western qui a remporté cet hiver le championnat de la Ligue des Dames s'est mis en tête de battre Mlle Lapensee. C'est la son ambition. Battu jusqu'ici dans chaque rencontre, il s'est juré de vaincre la fameuse étoile de Cornwall et il a recruté une équipe formée des meilleures joueuses du Western et des autres clubs de cette ville. Il est même allé jusqu'à Woodlands, près de Châteauguay, pour chercher du matériel pour son équipe. Il a découvert là une jeune fille du nom d'Ada Lalonde qui est un prodige au jeu de hockey. Agée de 17 ans seulement, cette jeune fille a émerveillé tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre, et chacun la proclame la rivale de Mlle Lapensee. Mlle Lalonde jouera vendredi soir contre la célèbre de Cornwall. Porteous a la ferme conviction qu'il a là quelqu'un de capable de "checker" Albertine Lapensee, de rivaliser avec elle de vitesse et d'adresse.

La partie de vendredi soir promet d'être un duel sensationnel, une lutte à outrance qui fournira de violentes émotions aux spectateurs qui ne manqueront pas d'accourir une fois de plus au Jubilé pour voir la dernière apparition de Mlle Lapensee à Montréal cette saison.

LE CHAMPIONNAT AMATEUR IND.

Le C. P. Saint-Zotique, pas plus que le Dollard, n'avait le droit de jouer pour le championnat amateur ind., comme il a été annoncé dans les journaux. Ces deux clubs ont été battus à tour de rôle par le St-François dans des rencontres destinées à décider du championnat. Le rapport du Dollard sur le "Devoir" du 19 courant est véridique mais qu'on se rappelle que, de ces 3 parties, 2 ont été jouées en vue de conquérir l'honneur du titre de champion et que le résultat final fut de 3 à 1. Quant au C. P. Saint-Zotique il fut défait par 3 à 1 dans la partie jouée pour le titre et dans une autre partie jouée précédemment il fut défait par le score décisif de 12 à 2, donc des deux clubs le St-François-Xavier est le meilleur sans aucun doute.

L'équipe du gérant H. Loiseleur a bien mérité le titre de champion car elle a combattu courageusement pour l'obtenir et bravement pour le conserver. Il y a déjà 3 semaines qu'elle défend son titre avec honneur et il est juste que ses amateurs se reposent sur des lauriers honorablement gagnés.

Certains journaux annonçaient que le C. P. Saint-Zotique et le Dollard joueraient pour le championnat de Montréal, mais ils n'y ont pas plus droit car le St-François-Xavier, étant champion de la province, l'est, de ce fait, champion de la ville. D'ailleurs, tous les vrais amateurs, voyant l'injustice dont M. H. Loiseleur est victime se feront un devoir de reconnaître son équipe comme celle qui remporta le championnat amateur indépendant de 1916-1917.

Don. BARON,
Gérant du Can. de St-E.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

DURE BESOIN POUR FLEMING

LE CHAMPION POIDS-PLUME DU CANADA AURA À FAIRE FACE À UN ADVERSAIRE DANGEREUX. — HARRY CONDON A BEAUCOUP D'EXPERIENCE.

C'est ce soir que Harry Condon devra se montrer à la hauteur des affirmations qu'il a faites depuis quelques jours à l'effet qu'il triompherait facilement de Frankie Fleming dans le combat de dix rondes mis au programme de cette séance de boxe. Condon est un vétéran de l'arène malgré son âge. Ses victoires répétées contre les meilleurs hommes de son poids et même de pesantiers plus élevés l'ont rendu peut-être outrecuidant, mais son record est là pour prouver à tous que Fleming a peut-être payé d'audace en acceptant de se battre avec lui dans des conditions désavantageuses. L'Américain nous arrive avec des performances récentes qui le mettent en grand relief. Sa tournée de l'Amérique du Sud où il se rencontra même avec des poids-moyens qui étaient loin de friser la médiocrité, nous portent de plus en plus à conclure que Fleming est loin d'être assuré de la victoire contre un rival aussi haut coté.

Le pugiliste de Laprairie aura à jouer de l'acrobacie pour arrêter un tel rival. Condon comme tous les pros de l'arène ne fait guère montre de sentiment une fois le combat commencé. Si Fleming recourt à son système habituel, Condon aura peut-être de la difficulté à triompher. Quoi qu'il advienne, le combat de ce soir ne manquera pas d'intérêt. Les autres préliminaires au programme seront également très intéressants. Que tous se rendent ce soir au Parc Sohmer. Il y aura de la place pour tout le monde.

QUATRE EXCELLENTS JOUEURS SERONT AUX PRISES DEMAIN SOIR

BEDARD ET JOHN PELLETIER TENTERONT D'ENLEVER LA COUPE STRACHAN, EMBLEME DU CHAMPIONNAT DE MONTREAL, A BOULIANNE ET RANGER.

Les amateurs du sport des quilles attendent avec impatience la rencontre de demain soir entre Pelletier et Bedard contre Boulianne et Ranger pour la possession de la coupe Strachan, emblème du championnat de Montréal pour les équipes de deux joueurs. Cette joute fait le sujet de la conversation dans toutes les salles de quilles et tous les connaisseurs admettent que cette partie sera la plus intéressante de la saison pour ce trophée mais les opinions sur le résultat sont également partagées. Les paris sont cependant en faveur des deux joueurs de la salle Electra mais les partisans des équipes du National ne perdent pas l'occasion d'accepter tous les paris qui se présentent tant la confiance est grande chez eux.

Boulianne et Ranger sont deux excellents joueurs et leur victoire jeudi dernier sur les frères Mahony prouve que ces équipiers méritent d'être placés au premier rang chez les joueurs de quilles de la métropole.

La joute entre ces deux équipes sera disputée demain soir à 8 heures 30 aux allées du Canadien et nul doute que tous les amateurs se rendront pour être témoins de cette rencontre importante.

L'ONTARIO

MacKENZIE ET MANN SONT PRIS A PARTIE

SIR ADAM BECK DENONCE LES PROPRIETAIRES DU CANADIEN NORD — LE PAYS EN A ASSEZ DE CES DEUX HOMMES.

Toronto, 21. — Sir Adam Beck n'assiste pas souvent aux séances de la Législature, mais quand il vient on s'en aperçoit. Hier il a fait une charge à fond de train contre MM. MacKenzie et Mann; la discussion s'est élevée à propos d'une motion de M. Marshall, qui demandait certaines informations sur la ligne électrique de Toronto aux chutes Niagara. Sir Adam Beck a déclaré : "Dans ce pays, il y a des taches sur la vie publique en général et sur les hommes publics en particulier qu'il faut faire disparaître. Sir W. MacKenzie et ses associés en sont responsables. Je dis cela sans demander la protection de la Chambre, on pourra dire que je commets une diffamation, je suis prêt à porter le poids de mes paroles devant les tribunaux ou sur les bancs de la cour. Je crèderai les hommes qui le méritent et ce même en y sacrifiant ma vie publique. Ces hommes nous ont menacés de transporter leurs bureaux à Montréal si on ne les traitait pas bien. Je ne connais personne qui serait fâché s'ils allaient même au Mexique. Nous en avons assez de ces hommes, la province et le Dominion se sont saignés à blanc pour eux. Ils ont endetté chaque homme, chaque femme et chaque enfant au Canada de \$26.00 par tête. Peu nous importe où ils iront pourvu qu'ils ne reviennent plus."

Sir Adam dit que la compagnie Electrical Development, dont Sir W. MacKenzie est le président, avait un contrat pour fournir 125,000 chevaux-vapeur, mais sans demander aucune autorisation, sans en parler à personne il a augmenté le rendement de la compagnie, et en est en mesure de prouver qu'il a fait ce mois le rendement fixé a été dépassé. On s'est servi du surplus pour le vendre à des clients de Buffalo.

DISTINGUES POUR LEUR BRAVOURE

Londres, 21. — Une longue liste de noms de volontaires canadiens ont été soumis à l'attention du secrétaire d'Etat pour bravoure à la guerre. Voici les quelques canadiens-français qui y sont inclus : Le sergent A. Bouchard ; le sergent A. Boulger ; le sergent C. A. Bourdeau ; le sergent R. L. De Brisan ; le sergent J. Dépencier ; le sergent B. L. Ferrier ; le sergent R. La montagne ; le sergent J. H. F. Larose ; le sergent-major J. E. Martin et le sergent-major J. S. Masson.

EMPRUNT DE GUERRE

DOMINION DU CANADA

ÉMISSION DE \$150,000,000 D'OBLIGATIONS 5% ÉCHÉANT LE 1er MARS 1937.

Remboursable au pair à Ottawa, Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary, Victoria, et au comptoir de la Banque de Montréal, en la Cité de New-York.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er MARS, 1er SEPTEMBRE. PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX D'ÉMISSION 96.

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er SEPTEMBRE 1917.

LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE GUERRE SEULEMENT.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 96, payables comme il suit :

10 pour cent avec la demande;	
30 " " " " " "	le 16 avril 1917;
30 " " " " " "	le 15 mai 1917;
26 " " " " " "	le 15 juin 1917;

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent cinquante millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 avril 1917 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit, doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.

Les souscriptions doivent être pour des multiples de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'avril.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés après l'émission, pour des obligations avec coupons attachés.

LES LISTES DE SOUSCRIPTIONS SERONT CLOSÉS LE OU AVANT LE 23 MARS 1917.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 mars 1917.

VERDUN

DEUX ECHEVINS ELUS PAR ACCLAMATION

LA MISE EN NOMINATION A EU LIEU HIER.—LES CANDIDATS.—LA SITUATION DE LA VILLE.

La mise en nomination des candidats pour la mairie et l'échevinage a eu lieu hier après-midi, à Verdun. Deux candidats ont été élus par acclamation : ce sont MM. Wm Crowder et Wm Noseworthy.

Deux ex-échevins se font la lutte pour la mairie, MM. Evely et A. Leclaire. Les autres candidats mis en nomination sont : MM. H. L. Cohen contre S. H. Hanson ; Casimir Alard contre P. H. Sauvè ; Victor Bougie contre A. V. Fiola ; A. Davies contre Richard Smith ; Arthur Laniel contre le Dr Rhéaume, et enfin Georges Maybury contre Alfred Glew.

Puis tous les candidats mis en nomination ont tenu une assemblée et ont expliqué aux contribuables réunis la situation passée, présente et future de la ville.

LES PATENTES

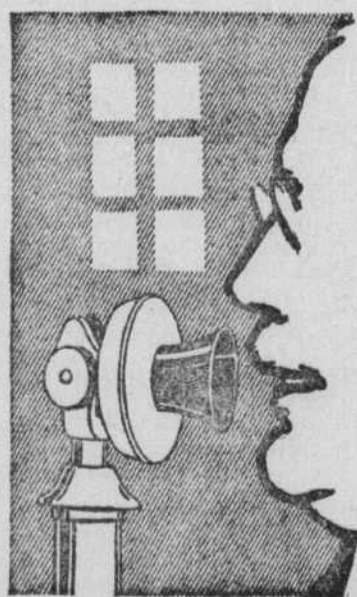
LE TRANSFERT DES PERMIS

LES COMMISSAIRES RENDENT HIER UNE DÉCISION QUI AFFECTERA BON NOMBRE D'ÉPICIERS. — L'HOTEL BOULLON.

Les commissaires des patentes ont décidé, à leur séance d'hier, qu'une épicerie qui a obtenu le renouvellement de son permis n'a pas le droit de transférer ses droits à une autre qui a eu la malchance de les perdre. Ceci affecte plusieurs épiciers qui croyaient pouvoir effectuer ce changement à l'avenir ; s'ils veulent obtenir un permis ils devront le demander de la manière ordinaire.

Puis on a considéré le cas de l'hôtel Bouillon, qui est en liquidation depuis quelque temps. M. J. H. Roberts ne veut pas que cette patente soit transférée au liquidateur, car, prétend-il, la compagnie ayant fait faillite, ce café ne pourra faire d'argent lorsque la nouvelle loi, qui décrète la fermeture à neuf heures, sera en vigueur.

Les commissaires ont cependant décidé, en dépit du secrétaire de la Dominion Alliance, que le liquidateur de cet hôtel pouvait garder la patente, sans même en demander le



Parlez dans Votre Téléphone!

Si vous parlez à votre téléphone ou à travers l'appareil, sans vous préoccuper de la distance à laquelle se trouve votre bouche, vous n'aurez qu'un service défectueux.

La méthode à suivre, c'est d'indiquer le numéro à l'opératrice clairement et distinctement, de l'entendre répéter ce numéro et de le confirmer; puis, de parler directement dans le transmetteur, vos lèvres en étant rapprochées à un demi-pouce environ.

Il en résultera une meilleure transmission, un service plus rapide, des communications plus sûres.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

Un bon service... notre sincère intention.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN

SERVICE DE L'EMBRANCHEMENT DE RIVIERE-OUELLE.

Les chemins de fer du gouvernement annoncent que le 20 mars, le service des trains sur l'embranchement de Rivière-Ouelle sera discontinué provisoirement. Ce changement affectera le train No 134 pour le nord, qui quitte la jonction de Rivière-Ouelle à 11.20 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, et qui est dû au quai de Rivière-Ouelle à 11.40 a. m., et le train No 133 pour le sud, qui quitte le quai de Rivière-Ouelle à 10.00 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, et qui est dû à la jonction de Rivière-Ouelle à 10.20 a. m. (rév.)

THEATRE ST. DENIS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN VUES AUTHENTIQUES DE LA GUERRE "La guerre telle qu'elle se fait", avec reproduction de la grande offensive française à Verdun. La seule vue française officielle jamais représentée au Canada.

Mme VERNON CASTLE dans "PATRIA"

AVIS AUX COMPAGNIES ET AUX PARTICULIERS.

Le conseil de ville de Gravelbourg invite des compagnies et particuliers à étudier le projet de l'établissement d'un système d'éclairage à l'électricité pour la ville de Gravelbourg, Saskatchewan.

Correspondance, Greffier de la ville.

LA FAMILLE, FOYER DE CONSCIENCE, D'HONNEUR ET DE PATRIOTISME

(Suite de la 1ère page.)

théologique, et catholique éclairé, appliqua tout bonnement les saluables principes catholiques à l'appréciation des faits qu'il alignait comme historien ; et parmi ces faits se trouvaient nos difficultés scolaires du Manitoba, du Nord-Ouest, du Nouveau-Brunswick. Le livre était fait consciencieusement, avec un grand souci d'exactitude et de justice, dont fut félicité l'auteur. Mais qu'arriva-t-il ? Les autorités scolaires de notre province obligèrent l'écrivain à retravailler le livre, à supprimer tous les chapitres postérieurs à la Confédération, par prudence... Nos petits-fils connaîtront le jugement dont nous aurions besoin pour former notre mentalité d'aujourd'hui.

Cinquième cause de l'oblitération chez nous du sens de l'honneur et des dictées de la conscience : le régime parlementaire, qu'on nous a servi, malgré tout, trop chaud et auquel nous n'étions pas suffisamment préparés.

Concile en marge de l'Église

Ici, l'orateur rappelle en soulignant que pour ses idées là-dessus, il a failli être excommunié par un petit concile en marge de l'Église.

On a failli me convaincre d'hérésie démocratique dangereuse pour l'avenir du pays et la paix de l'Église, alors que je suis assurément de tous les hommes publics de ce pays l'un de ceux qu'enthousiasment le moins la démocratie et le parlementarisme et que je partage là-dessus l'opinion de Louis Veuillot sur le journal : "Si l'on n'avait consulté avant de le créer..."

En tous cas, nous l'avons, et il faut bien nous en contenter et en tirer la plus grande somme de bien possible, ce qui ne veut pas dire de nous incliner aveuglément devant tous les défauts du système. Mais de toute façon, il nous a été donné trop vite, et nous l'avons mal digéré. Ce n'est pas comme en Angleterre, où il s'est formé un développement par gradations successives. La preuve, c'est que nous semblons avoir résumé toute l'affaire en deux troupes, dont l'une proclame à l'envi que l'autre n'est composée que de voleurs et d'imbéciles. Il n'y a pas à se déguiser que les deux ont fait énormément de mal, en ébranlant fautes les masses la notion juste du bien et du mal en matières publiques et en affaiblissant le sentiment de la conscience et de l'honneur dans le domaine public, et en créant une notion entièrement faussée des devoirs que la religion nous impose.

Sixième cause, le contact qui nous est imposé avec le protestantisme. Ah, s'écrie l'orateur en une de ces exclamations qui nous font prendre pour un bienfait sans mélange l'accident historique qui a voulu que nous, catholiques et français, soyons devenus les associés d'une race anglo-saxonne et protestante.

Sans doute, on trouve parfois intérêt à connaître d'autres races et les fidèles d'une autre religion, mais à condition de mieux comprendre et pratiquer les dogmes catholiques, à la condition que l'on se rencontre sur un pied d'égalité, et non pas avec des sentiments d'abjecte servilité, dans la pensée vague que la religion qui donne le plus d'orgueil est la meilleure. Non, quand on a l'honneur d'appartenir à l'Église du Christ, on n'a le droit de regarder les autres que pour mieux fortifier en soi les convictions déposées dans son âme, et pour y augmenter les forces fécondes qu'y apportent les sacrements institués pour notre salut. Bénie soit l'Église pour les trésors de consolation et de réconfort qu'elle verse sans cesse à l'humanité et dont elle s'est montrée particulièrement prodigue à l'endroit de notre jeune nation depuis son berceau jusqu'à nos jours. Mais il faut encore savoir comprendre que les sacrements et les pratiques extérieures de dévotion ne constituent pas le but de la religion, et qu'ils ne sont que les moyens mis à notre disposition pour atteindre ce but, qui est le salut éternel.

Infirmitté morale

De toutes ces diverses causes, donc, est résultée la plus grande infirmitté morale dont nous souffrons, et cette infirmitté, c'est celle de la double conscience, ou de la conscience à cloison ébranlée, qui fait que l'on peut être catholique, diocésain jusqu'à neuf heures du matin, pour recommencer à l'être à cinq heures, c'est-à-dire en dehors des heures de bureau, d'affaires ou de politique. Du moment que les bureaux sont fermés, par exemple, on a des principes et de la religion à revendre, on est fils de la France et de l'Église jusqu'au point du martyre... de nos parents au 3e degré.

De cet état d'esprit est né le phénomène si fréquent dans la vie publique : des gens absolument honnêtes dans la vie privée, qui ne toucheraient pas pour aucune considération à cinq dollars dans la poche d'un voisin, mais ne se font pas faute de subtiliser 25 dollars appartenant à une collectivité ; de là aussi, les abandons et les compromissions sans excuse qui nous ont fait tant de mal, surtout depuis vingt-cinq ans, et qui ont été cause que nombre de gens ci-devant honnêtes sont devenus, par esprit de parti, malveillants et complices, et le plus regrettable, peut-être, c'est que de ces classes soi-disant supérieures, les mauvais exemples se descendent et qu'il a infecté la vie semi-publique, c'est-à-dire les grandes affaires commerciales, les administrations de biens de mineurs, voire des œuvres d'assistance sociale. Le mal s'étend de plus en plus, et l'adure ici MM. les membres du clergé, dont les campagnes pour la tempérance ont fait tant de bien, de ne pas s'arrêter là, et de dis franchement : "Il y a plus de Canadiens voleurs qu'il n'y en a d'ivrognes". Il est grand temps de combattre l'impunité, qui des classes supérieures est en train de descendre dans la vie professionnelle et individuelle.

L'impérialisme anglo-saxon

La dernière cause de la déliquescence de l'honneur, de la conscience et du patriotisme, vient, celle-là, de l'extérieur : je veux parler de l'impérialisme anglo-saxon, qui est le même, en somme, que l'allemand, le russe, ou dans le passé celui du Saint-Empire. L'impérialisme est basé sur un orgueil de race formidable et insensé qui fait croire au peuple qui en est atteint qu'il doit dominer tous les autres et leur imposer ses institutions. Cette maladie, cette hydropisie, dirais-je, dont souffrent les Anglo-Saxons comme les Russes et les Allemands, offre cette particularité qu'elle est à base essentiellement protestante, c'est-à-dire fondée sur la haine du catholicisme. Par ailleurs elle s'inspire d'un mercantilisme outrancier qui fait que dans tout pays colonisé par l'Anglo-Saxon on peut voir, ainsi que l'a noté justement Emile Flourens, le missionnaire protestant immédiatement suivi de la balle de coton... de Manchester.

Je ne regrette cependant pas, déclare M. Bourassa, que nous ayons échappé à la France, quelques inconvénients que nous ayons à souffrir de notre association avec les Anglo-Saxons protestants, et de notre sujétion à l'Angleterre, sujétion, je le répète, que nous devons considérer comme transitoire et non pas comme un état de choses permanent. Autrement, nous nous ferions nous-mêmes les instruments de notre propre déchéance.

Déjà, la propagande pénétrante, émolliente à laquelle se livrent les impérialistes, a réussi à substituer dans l'esprit de beaucoup de nos gens la notion faussée que le Canada n'est pas notre patrie, mais qu'il ne constitue, pour ainsi dire, qu'un quartier de l'Empire britannique, quartier où nous nous trouvons avoir été jetés par le hasard, en dépit de toutes les données de l'histoire, de la géographie et du sens commun. On en est même venu à prétendre que nous devons plus à l'Angleterre, à la France qu'au Canada, notre patrie. C'est faux, s'écrie l'orateur avec énergie, et nous devons nous appliquer à combattre ces fausses notions qui ont pour premier résultat d'oblitérer encore davantage chez nous les saines notions de la conscience, de l'honneur et du vrai patriotisme canadien, qui est l'amour du Canada surtout et avant tout.

L'éducation au foyer

S'adressant ensuite aux dames, M. Bourassa énumère les principaux devoirs de l'éducation au foyer.

Nous avons descendu la côte, mesdames, nous allons la remonter ensemble. C'est à vous de nous donner l'exemple, vous, nos guides et nos inspiratrices dans la restauration de la conscience, de l'honneur et du patriotisme.

L'action de la mère au foyer peut faire beaucoup : ce n'est pas une action publique, mais une action intime qui atteint les fibres intimes de chaque individu. L'éducation joue un grand rôle, à condition qu'elle repose sur une matière première. Et le conférencier cite avec justesse les paroles d'un Jésuite, excellent éducateur : "Vous nous reprochez le peu d'éducation que l'on donne aux enfants qui nous sont confiés ; mais que voulez-vous ? Vous nous apportez du plâtre et vous voudriez que nous en fassions des statues de marbre ?"

L'éducation première revient à la mère à qui incombe le devoir de refaire la conscience nationale par la formation de l'âme et du cœur de l'enfant ; et c'est un devoir beaucoup plus pressant que de courir au droit de voter !

Il faut donc la matière première, mesdames, et n'avez pas peur d'en donner. Ce n'est pas à l'heure où les civilisations sont entraînées dans le délire des conflits, que nous avons le droit de cesser de jeter la semence de vie dans la terre d'où germent les moissons.

Il ne suffit pas de donner des enfants, il faut les conserver, les garder. Bien des mères se réjouissent d'avance des jeunes bêtes qui leur formeront une couronne d'anges au ciel, et peuvent négliger les soins à donner aux enfants. C'est une fausse conception. Occupez-vous de réchauffer vos enfants. Dieu se chargera d'en faire des anges !

M. Bourassa rend hommage alors à l'œuvre de la Goutte de lait, œuvre admirable si utile et si nécessaire, qui a sauvé de la tombe déjà ouverte nombre de jeunes enfants. Les mères ne doivent point oublier non plus qu'il faut garder aux enfants le maximum de force, de santé, de bien-être, les préserver des turbulences qui peuvent s'introduire dans le système physique et prévenir leur emprise définitive sur le pauvre petit être.

Il existe une erreur fatale dans l'éducation des jeunes enfants : c'est de croire que les facultés de l'enfant, ou germeront les principes de l'honneur, de la conscience et du patriotisme, ne se développent qu'à l'âge de raison. Non, elles se forment beaucoup plus vite qu'on ne le croit. Vous devez donc, mesdames, vous faire une règle de conscience de la notion de vos devoirs, et songer qu'ils commencent avec la toute petite enfance.

Il faut connaître la hiérarchie des devoirs, et ne pas perdre de vue que l'enfant n'a pas été créé pour lui tout seul, mais pour autrui, pour Dieu d'abord, pour la famille ensuite, et pour la nation.

La religion et la foi

L'enfant a été créé pour Dieu et c'est ici que la religion et la foi jouent leur rôle consolant. Inculquez à l'enfant les notions salutaires de la foi chrétienne, mais que ce ne soit pas une formation routinière, que ce soit la véritable foi qui se tient plus tard tournée vers Dieu pour la gouverne de sa vie privée et publique. Développez chez l'enfant les hautes notions de la morale, de l'honneur et de la probité, à l'ombre des vertus familiales dont vous entourez avec vigilance son éducation première.

Pour la patrie l'enfant doit connaître l'exacte notion de sa patrie. Mesdames, c'est un devoir pour vous d'apprendre à vos enfants que la patrie c'est le Canada : c'est élémentaire. Car l'enfant rencontrera plus tard des hommes, qui lui parleront des obligations spéciales envers les autres nations, mais qui ne trouveront pas le temps de lui parler de son propre pays. C'est donc à la mère d'éveiller l'intelligence de son enfant aux claires notions de sa patrie.

En ce pays, le patriotisme est compliqué. L'esprit est constamment troublé par des affirmations de rhéteurs qui nous prêchent sans cesse des devoirs nouveaux. On oscille entre l'amour de la France qui n'est pas notre patrie, et l'amour du Canada, entre ce que nous devons à l'Angleterre et ce qu'il faut donner à la patrie. Cette multiplicité de devoirs patriotiques a créé une notion faussée en ce qui concerne le véritable patriotisme canadien. Un grand nombre de Canadiens-français ont cru et croient encore que leur patrie c'est le Québec et que le Canada tout entier, en dehors de leur petite patrie, ne mérite point leur sympathie.

Non ! nous n'avons pas le droit de ne pas considérer le Canada tout entier comme notre patrie et la seule, car nous sommes des Canadiens. On peut déplorer certaines actions malheureuses perpétrées en d'autres provinces, on peut différer d'opinion également : la libre et franche discussion est de mise. Mais il faut comprendre que tout ce qui passe dans le Canada comme dans tout le Québec, doit nous intéresser et mériter notre coopération.

Les devoirs de famille

Les devoirs de famille ! Que de mères, admirables de dévouement pour leurs enfants, mettent une forte dose d'égoïsme dans l'éducation qu'elles leur donnent ! Elles élèvent bien souvent à leur point de vue et non au point de vue du tempérament de l'enfant, c'est une erreur. L'enfant a une mission à remplir, que doit-il recevoir de ses parents ?

Et d'abord l'exemple, et du père et de la mère. Comment la notion de l'honneur se développera-t-elle chez l'enfant, si son père y fait de larges brèches par sa conduite ? Comment la notion de la conscience germera-t-elle en lui, si son père ne l'appelle point à la chose publique, s'il entend son papa se gausser des grosses et petites "cochonneries" que lui et ses amis politiques ont accomplies dans certaines menées concussionnaires avec le gouvernement ou dans certaines autres entreprises publiques ? Comment recevra-t-il une exacte notion de la justice, s'il voit son père en faire un si triste parti ? Comment la notion de la probité se développera-t-elle chez l'enfant, s'il n'entend parler que de confort, à se créer, que d'aisance et de bien-être à se donner ?

L'enfant doit raisonner, dans le sens propre du mot, les actes qu'il accomplit, mais avec esprit d'obéissance et de respect. Il ne faut pas attendre qu'il aille à l'école pour lui apprendre à raisonner, il sera trop tard, car alors sa jeune intelligence aura été faussée.

Au chapitre des récompenses et des punitions, l'autorité des parents perd beaucoup de sa valeur morale. Les récompenses, il faut les mesurer, les proportionner à l'action qui les a méritées. Et les punitions ne doivent point varier selon les goûts d'humeur ou les dispositions passagères des parents ; le père et la mère ne devraient point punir de la même manière, les actes d'étourderie et les actions mauvaises. Les actes d'étourderie méritent une punition modérée que les actions mauvaises, faites-les comprendre à l'enfant.

Les préférences ! Quel échec pour la mère, pour le père ! Comme elles jettent souvent au cœur de l'enfant un germe d'injustice et d'iniquité. Pour les plus faibles, pour les plus petits, pour le petit malade, la mère se doit une protection toute spéciale, une surabondance de soins, mais elle ne doit point oublier la justice. Que les autres enfants aient aussi cette préférence, dans ces procédés différents, non une diminution d'affection, mais un sentiment de justice égale pour tous. Il serait malheureux que les soins privilégiés aux plus âgés entraîneraient chez les plus âgés une oblitération du sentiment de l'honneur.

En face des maux que nous souffrons à notre époque, le conférencier énumère les principaux devoirs que les enfants doivent pratiquer. L'obéissance, c'est un devoir en corrélation directe du droit de commandement. Mesdames, commandez moins souvent, mais veillez à être bien écoutées. Les menaces perpétuelles, sans aucune forme d'exécution, préparent vos fils à devenir de bons politiciens. Le respect des parents manque trop souvent aujourd'hui, aux enfants, parce que les parents n'ont pas le respect d'eux-mêmes ; les querelles et les disputes des époux font vite oublier la majesté du père et de la mère.

Franchise, courage et fiefeté. La franchise, et le courage, qualités qu'il faut développer à un haut degré chez les enfants. Par la franchise, l'enfant avouera sa faute, il faut l'amener à cet acte de courage et à celui d'en subir les conséquences. Comme règle de morale, la mère doit exiger de son enfant de lui dire le mal qu'il fait ; cette confession courageuse lui apportera un réconfort qui l'incitera à ne plus recommencer. Inspirez-lui l'horreur du mensonge et de la dissimulation et inculquez-lui le culte de la vérité.

La fierté, noble passion de l'orgueil, "tourné vers le bien", est une qualité qui fera grandir l'âme de l'enfant. Il ne s'agit point ici d'une vanité puérile de soi, de ses habits, de la maison qu'il habite, mais de la détermination de ne pas faire quelque chose de mal, de la volonté de bien se comporter et de bien agir. Développez chez le jeune enfant, le désintéressement ; que l'enfant cède volontiers ses jouets et ne cherche point à tout accaparer, pour livrer bataille à ses petits frères, moins bien partagés.

Pour la patrie l'enfant doit connaître l'exacte notion de sa patrie. Mesdames, c'est un devoir pour vous d'apprendre à vos enfants que la patrie c'est le Canada : c'est élémentaire. Car l'enfant rencontrera plus tard des hommes, qui lui parleront des obligations spéciales envers les autres nations, mais qui ne trouveront pas le temps de lui parler de son propre pays. C'est donc à la mère d'éveiller l'intelligence de son enfant aux claires notions de sa patrie.

En ce pays, le patriotisme est compliqué. L'esprit est constamment troublé par des affirmations de rhéteurs qui nous prêchent sans cesse des devoirs nouveaux. On oscille entre l'amour de la France qui n'est pas notre patrie, et l'amour du Canada, entre ce que nous devons à l'Angleterre et ce qu'il faut donner à la patrie. Cette multiplicité de devoirs patriotiques a créé une notion faussée en ce qui concerne le véritable patriotisme canadien. Un grand nombre de Canadiens-français ont cru et croient encore que leur patrie c'est le Québec et que le Canada tout entier, en dehors de leur petite patrie, ne mérite point leur sympathie.

Non ! nous n'avons pas le droit de ne pas considérer le Canada tout entier comme notre patrie et la seule, car nous sommes des Canadiens. On peut déplorer certaines actions malheureuses perpétrées en d'autres provinces, on peut différer d'opinion également : la libre et franche discussion est de mise. Mais il faut comprendre que tout ce qui passe dans le Canada comme dans tout le Québec, doit nous intéresser et mériter notre coopération.

Les devoirs de famille ! Que de mères, admirables de dévouement pour leurs enfants, mettent une forte dose d'égoïsme dans l'éducation qu'elles leur donnent ! Elles élèvent bien souvent à leur point de vue et non au point de vue du tempérament de l'enfant, c'est une erreur. L'enfant a une mission à remplir, que doit-il recevoir de ses parents ?

Et d'abord l'exemple, et du père et de la mère. Comment la notion de l'honneur se développera-t-elle chez l'enfant, si son père y fait de larges brèches par sa conduite ? Comment la notion de la conscience germera-t-elle en lui, si son père ne l'appelle point à la chose publique, s'il entend son papa se gausser des grosses et petites "cochonneries" que lui et ses amis politiques ont accomplies dans certaines menées concussionnaires avec le gouvernement ou dans certaines autres entreprises publiques ? Comment recevra-t-il une exacte notion de la justice, s'il voit son père en faire un si triste parti ? Comment la notion de la probité se développera-t-elle chez l'enfant, s'il n'entend parler que de confort, à se créer, que d'aisance et de bien-être à se donner ?

L'enfant doit raisonner, dans le sens propre du mot, les actes qu'il accomplit, mais avec esprit d'obéissance et de respect. Il ne faut pas attendre qu'il aille à l'école pour lui apprendre à raisonner, il sera trop tard, car alors sa jeune intelligence aura été faussée.

Au chapitre des récompenses et des punitions, l'autorité des parents perd beaucoup de sa valeur morale. Les récompenses, il faut les mesurer, les proportionner à l'action qui les a méritées. Et les punitions ne doivent point varier selon les goûts d'humeur ou les dispositions passagères des parents ; le père et la mère ne devraient point punir de la même manière, les actes d'étourderie et les actions mauvaises. Les actes d'étourderie méritent une punition modérée que les actions mauvaises, faites-les comprendre à l'enfant.

Les préférences ! Quel échec pour la mère, pour le père ! Comme elles jettent souvent au cœur de l'enfant un germe d'injustice et d'iniquité. Pour les plus faibles, pour les plus petits, pour le petit malade, la mère se doit une protection toute spéciale, une surabondance de soins, mais elle ne doit point oublier la justice. Que les autres enfants aient aussi cette préférence, dans ces procédés différents, non une diminution d'affection, mais un sentiment de justice égale pour tous. Il serait malheureux que les soins privilégiés aux plus âgés entraîneraient chez les plus âgés une oblitération du sentiment de l'honneur.

En face des maux que nous souffrons à notre époque, le conférencier énumère les principaux devoirs que les enfants doivent pratiquer. L'obéissance, c'est un devoir en corrélation directe du droit de commandement. Mesdames, commandez moins souvent, mais veillez à être bien écoutées. Les menaces perpétuelles, sans aucune forme d'exécution, préparent vos fils à devenir de bons politiciens. Le respect des parents manque trop souvent aujourd'hui, aux enfants, parce que les parents n'ont pas le respect d'eux-mêmes ; les querelles et les disputes des époux font vite oublier la majesté du père et de la mère.

Franchise, courage et fiefeté. La franchise, et le courage, qualités qu'il faut développer à un haut degré chez les enfants. Par la franchise, l'enfant avouera sa faute, il faut l'amener à cet acte de courage et à celui d'en subir les conséquences. Comme règle de morale, la mère doit exiger de son enfant de lui dire le mal qu'il fait ; cette confession courageuse lui apportera un réconfort qui l'incitera à ne plus recommencer. Inspirez-lui l'horreur du mensonge et de la dissimulation et inculquez-lui le culte de la vérité.

La fierté, noble passion de l'orgueil, "tourné vers le bien", est une qualité qui fera grandir l'âme de l'enfant. Il ne s'agit point ici d'une vanité puérile de soi, de ses habits, de la maison qu'il habite, mais de la détermination de ne pas faire quelque chose de mal, de la volonté de bien se comporter et de bien agir. Développez chez le jeune enfant, le désintéressement ; que l'enfant cède volontiers ses jouets et ne cherche point à tout accaparer, pour livrer bataille à ses petits frères, moins bien partagés.

Pour la patrie l'enfant doit connaître l'exacte notion de sa patrie. Mesdames, c'est un devoir pour vous d'apprendre à vos enfants que la patrie c'est le Canada : c'est élémentaire. Car l'enfant rencontrera plus tard des hommes, qui lui parleront des obligations spéciales envers les autres nations, mais qui ne trouveront pas le temps de lui parler de son propre pays. C'est donc à la mère d'éveiller l'intelligence de son enfant aux claires notions de sa patrie.

En ce pays, le patriotisme est compliqué. L'esprit est constamment troublé par des affirmations de rhéteurs qui nous prêchent sans cesse des devoirs nouveaux. On oscille entre l'amour de la France qui n'est pas notre patrie, et l'amour du Canada, entre ce que nous devons à l'Angleterre et ce qu'il faut donner à la patrie. Cette multiplicité de devoirs patriotiques a créé une notion faussée en ce qui concerne le véritable patriotisme canadien. Un grand nombre de Canadiens-français ont cru et croient encore que leur patrie c'est le Québec et que le Canada tout entier, en dehors de leur petite patrie, ne mérite point leur sympathie.

Non ! nous n'avons pas le droit de ne pas considérer le Canada tout entier comme notre patrie et la seule, car nous sommes des Canadiens. On peut déplorer certaines actions malheureuses perpétrées en d'autres provinces, on peut différer d'opinion également : la libre et franche discussion est de mise. Mais il faut comprendre que tout ce qui passe dans le Canada comme dans tout le Québec, doit nous intéresser et mériter notre coopération.

Placez votre assurance funéraire dans la Société Coopérative de Frais Funéraires, qui a toujours donné satisfaction depuis 22 ans ; ses polices d'assurance sont plus avantageuses que jamais : assurance pour des enterrements de la valeur de \$50.00, \$100.00 et \$150.00 ; système de polices acquittées, ou système de polices à vie entière ; valeur de rachat en argent après cinq ans ; montant en argent payable à la mort si on le désire ; enfin de l'assurance funéraire sous toutes ses formes et contrôlée par le gouvernement de la Province de Québec.

ASSURANCE FUNERAIRE

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 RUE SAINTE-CATHERINE EST

a le plaisir d'annoncer à ses 60,000 assurés, et au public en général, qu'elle vient de faire le dépôt de \$25,000.00 exigé par la nouvelle loi passée à la dernière session du parlement de Québec, et qu'elle a obtenu son PERMIS de faire de l'ASSURANCE FUNERAIRE dans toute la province de Québec. C'est la PREMIERE compagnie de frais funéraires à se conformer à la nouvelle loi ; c'est aussi la SEULE compagnie autorisée dans le moment à faire de l'assurance funéraire.

Les personnes qui aimeraient à se renseigner seront les bienvenues à son bureau ; tous les renseignements nécessaires leur seront donnés, et elles pourront y voir le reçu de \$25,000.00 du trésorier provincial, ainsi que le permis signé par l'honorable W. Mitchell, lui-même.

Un nouveau prospectus contenant les nouveaux taux d'assurance funéraire est en voie de préparation et sera envoyé à quiconque en fera la demande. Appelez : Est 1235.

Placez votre assurance funéraire dans la Société Coopérative de Frais Funéraires, qui a toujours donné satisfaction depuis 22 ans ; ses polices d'assurance sont plus avantageuses que jamais : assurance pour des enterrements de la valeur de \$50.00, \$100.00 et \$150.00 ; système de polices acquittées, ou système de polices à vie entière ; valeur de rachat en argent après cinq ans ; montant en argent payable à la mort si on le désire ; enfin de l'assurance funéraire sous toutes ses formes et contrôlée par le gouvernement de la Province de Québec.

Avant de placer votre assurance funéraire, consultez

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 RUE SAINTE-CATHERINE EST

Ses TAUX sont à la PORTEE de TOUTES les BOURSES

W.-A. WAYLAND,

Secrétaire-Gérant.

Téléphones : Est 1235, ou Est 513.

NOS BESOINS ET LES VOTRES

→ NOUS avons besoin de travaux d'impressions : c'est notre grande source de revenus.

→ VOUS avez besoin d'impressions quelconques : en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.

→ NOUS sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.

→ VOUS n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.

→ NOTRE représentant ira vous voir sur demande.

LE DEVOIR

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7461

HORS DE COMBAT

Ottawa, 21. — La dernière liste des hors de combat porte cinquante noms et un nombre très restreint de morts y figure. Cette liste comprend trois Montréalais et six Canadiens-français de la province et d'ailleurs : Malade des gaz asphyxiants. — Le caporal Archibald Baillie, 2691 ave-

nue du Parc.

Gravement malade. — L. H. Bagg,

2038 rue Mance.

Blessés. — Paul Landry, Chiches-

ter, Québec ; Léonard Comeau, Tren-

ter, Ontario ; J. A. Fournier, Sainte-

Hélène de la Croix, Québec ; Georges

Léger, Valleyfield, Québec ; Solomon

Leblanc, Petit Bras d'Or, Nouvelle-

Beauce.

COMMERCES ET FINANCES

LA MATINEE À LA BOURSE

ÇA ET LA LES BOURSES ETRANGERES

LES AFFAIRES SONT MODEREMENT ANIMEES, MAIS LES COURS REALISENT DES GAINS PARFOIS IMPOSANTS — LE LAURENTIDE.

La séance de ce matin a été modérément active, à la Bourse de Montréal, les affaires continuant de faire saillie. Le marché était contenu dans des limites sensiblement plus larges qu'hier et l'ensemble des cours poursuivait leur marche ascendante.

Le *Steel of Canada* occupe encore l'avant-scène, pour ce qui est de la Bourse de Montréal, les affaires continuant de faire saillie. Le marché était contenu dans des limites sensiblement plus larges qu'hier et l'ensemble des cours poursuivait leur marche ascendante.

L'action *Maple Leaf* est remarquablement forte, s'élevant à 115, mais se ramenant à son niveau d'ouverture, soit 114 1/4; 10 parts de *Dom. Textile* trouvent preneur à 83 1/2; le *Shawinigan* s'inscrit à 125 et demi, c'est-à-dire en plus-value d'un demi-point; le *Can. Steamship* fait 39 et demi; le *Toronto Railway* se fixe à 89 et demi (ex-dividende); le *Can. Gen. Electric* est stationnaire, à 109 (ex-dividende); le *Quebec Railway* se présente à 25; le *Detroit Railway* rétrograde à 117 et demi (ex-dividende); le *Tramway Power* fléchit à 38; le *Brazilian* est ferme, à 43 1/2; le *Brompton Paper*, depuis hier régulièrement coté, s'élève à 56; le *Laurentide* fait un bond en avant, à 191, et revient à 189, à midi; et le *McDonald* abandonne une fraction, à 15 1/4.

L'EMBAUCHAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE

IL SE POURSUIT AUX ETATS-UNIS. — NOS COMPAGNIES DE VOIES FERREES COLLABORENT AVEC LE GOUVERNEMENT.

Quoique le problème de la main-d'œuvre agricole soit loin d'être résolu pour ce qui concerne les provinces de l'est du pays, c'est surtout dans l'ouest qu'il a atteint le degré d'acuité le plus avancé, dû en grande partie au grand nombre de recrues qui se sont enrôlées pour le service d'outre-mer, alors que ces provinces, dont la population n'était déjà pas très dense, avaient besoin de tous leurs hommes pour le développement de leurs immenses ressources agricoles. Comme le "Devoir" l'a déjà fréquemment annoncé, on est actuellement à essayer de suppléer à cette rareté de la main-d'œuvre en recrutant dans les Etats de l'ouest des Etats-Unis, des hommes de ferme qui viendront chez nous aider, au printemps et à la récolte. Il y a déjà quelque temps que le gouvernement, aidé par les compagnies de chemins de fer, surtout le C. P. R., s'occupe de cet embauchage chez nos voisins, mais on s'aperçoit qu'il va falloir le pousser encore plus activement, car les besoins se font de plus en plus sentir à mesure que la saison s'avance. Une vigoureuse campagne de publicité a été commencée dans plusieurs milliers de journaux américains, pour faire connaître les avantages qu'offre le Canada, et l'on espère de cette manière obtenir des résultats satisfaisants.

Il n'y a pas seulement des valets de ferme que l'on cherche à embaucher aux Etats-Unis, nos compagnies de transport y recrutent aussi depuis longtemps des colons pour les terres de l'ouest. L'Europe lui ayant été fermée par la guerre, le Pacifique Canadien a dirigé ses efforts de l'autre côté de la frontière et la propagande qu'il y a faite depuis plus de deux ans, nous a valu un grand nombre d'immigrants.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall & Cowan:

Cours d'ouverture	Cours à midi
Mai, 186 1/2 à 186 3/4	184 1/2
Juillet, 157 1/2	156 1/2
Mai, 112	111 1/2
Juillet, 110 1/2	109 1/2
Avoine	
Mai, 58 1/2 à 58 3/4	58 1/2
Juillet, 56 1/2	56 1/2

LES PEAUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent aujourd'hui de la manière suivante:

Peaux de bœuf No 1, la livre.	28 1/2
Peaux de bœuf No 2, la livre.	27 1/2
Peaux de bœuf No 3, la livre.	26 1/2
Peaux de veau, la livre.	42 1/2
Peaux de mouton.	\$3.75

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
Bureau de Montréal, 97 et 99 St-François-Xavier.
Succursales à QUEBEC et SOREL.
111 du boulevard St-François-Xavier.
POST & FLAGG, New-York.

L'état financier de la E-W. Bliss Company, de New-York, pour l'exercice arrêté le 31 décembre 1916, fait ressortir ses recettes nettes, après déduction du dividende sur les actions de priorité, à \$10,465,321, équivalant à \$418.61 par rapport à chacune des 25,000 actions ordinaires émises par la compagnie, comparativement à \$5,432,101, ou \$217.28 par part, gagnés en 1915.

A une réunion de son conseil d'administration, la Laurentide Company a placé, hier l'après-midi, ses \$50,000 de capital-actions sur un pied de 10 pour cent l'an, par une déclaration de dividende de 1 1/2 pour cent, pour le quartier en cours. Le dividende était de 8 pour cent l'an, depuis l'été de 1911, alors que la compagnie a revêtu la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui en absorbant l'ancienne Laurentide Paper Company. Et comme l'exercice financier de la compagnie ne prend fin que le 30 juin, l'augmentation du dividende s'appliquera à deux trimestres, portant le dividende annuel de douze mois en cours à 9 pour cent.

Les administrateurs de la Maple Leaf Milling Company, de Toronto, doivent se réunir lundi, et l'on croit, dans les cercles bien informés, à une déclaration de dividende de 2 1/2 pour cent. Charles Bond, de New-York, ne pourra assister à l'assemblée, mais on le dit très favorable au projet de placer cette valeur sur un pied de 10 pour cent l'an. Hier, cette entreprise a souscrit \$100,000 à l'emprunt de guerre, d'un dépeche de Toronto, et l'on s'attend à des résultats tout à fait imposants, en fin d'exercice.

Les recettes brutes de la Southern Canada Power Company, pour les quatre mois expirés le 31 janvier, ressortent en augmentation de 33 pour cent par rapport aux chiffres correspondants de l'année dernière, cependant que les recettes nettes accusent une supériorité de plus de 31 pour cent.

La souscription de la Banque d'Epargne de la cité et du district de Montréal au troisième emprunt international de guerre, se chiffre par \$1,500,000, au lieu de \$500,000 comme on l'a annoncé.

UNE FORMIDABLE AUGMENTATION

LE GAIN NET DE L'U. S. STEEL CORPORATION SE CHIFFRE PAR 46.4 POUR CENT DE SON CAPITAL-ACTIONS ORDINAIRE.

New-York, 21. — Les ventes de l'United States Steel Corporation, l'année dernière, ont dépassé de beaucoup le niveau d'un milliard, atteignant un point que nulle autre année n'avait approché, même de loin. L'ensemble des affaires de la compagnie, y compris les marchés liés avec le public et ceux des filiales entre elles, se chiffre par \$1,231,473,779, en augmentation de \$504,754,190, soit 69 pour cent, par rapport aux données correspondantes de 1915. C'est ce qu'indique le compte rendu annuel communiqué hier, et le président, M. Elbert H. Gary, donne à entendre que les résultats du présent exercice pourraient être encore plus brillants.

Nous rapprochons ci-dessous les principaux articles du rapport des exercices 1916 et 1915:

1916	1915
Recettes brutes	\$1,231,473,779
Recettes nettes	\$1,231,473,779
Somme distribuable	\$1,231,473,779
Acquis, par rapport	\$1,231,473,779
aux actions ordinaires	\$1,231,473,779
Encaisse, etc.	\$1,231,473,779
Capital	\$1,231,473,779
Dividendes	\$1,231,473,779
Intérêts, etc.	\$1,231,473,779
Total des taxes	\$1,231,473,779

L'ensemble de la corporation fait ressortir une avance annuelle de \$48,400,000, mais on présume que cet article n'est que le reflet d'une partie de l'actif non immobilisé de la compagnie engendré par l'énorme afflux des rentrées en fin d'exercice.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Can. Cottons. — Dividendes trimestriels réguliers de 1 pour cent, sur les actions ordinaires, et de 1 1/2 pour cent, sur les parts de préférence, distribuables le 4 avril aux porteurs enregistrés le 27 mars. Le livre des transferts sera fermé du 28 mars au 3 avril, inclusivement.

Shawinigan Water and Power Co. — Dividende trimestriel régulier de 1 1/4 pour cent, sur les actions ordinaires, payable le 10 avril aux actionnaires inscrits le 29 avril.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue Saint-François-Xavier, No 85, Montréal.

VALEURS DE COBALTE	Offre	Demande
Adanac	27 3/4	30
Baldy	65 1/2	67 1/2
Chambers Ferland	12 1/2	13
Forster	62 1/2	64 1/2
Kerr Lake	42 1/2	44 1/2
La Rose	83 1/2	85 1/2
McKinnley Darragh	81 1/2	83 1/2
Nipissing	79 1/2	81 1/2
Ophir	19 1/2	20 1/2
Peterson Lake	12 1/2	13 1/2
Seneca Superior	01 1/2	02 1/2

VALEURS DE PORCUPINE

Offre	Demande
Apex	08 1/2
Dome Extension	24 1/2
Davidson	81 1/2
Dome Lake	20 1/2
Dome Mines	1800 1/2
Hollinger Cons.	320 1/2
Jupiter	31 1/2
Kenabec	21 1/2
McIntyre	185 1/2
Newray	127 1/2
Porcupine Crown	63 1/2
Pure Imperial	08 1/2
Pore Vipond	44 1/2

LA COTE NEW-YORKAISE FAIT PREUVE D'UNE VIGUEUR PEU COMMUNE, MAIS SUBIT DE VIOLENTS ASSAULTS DE LA PART DES BAISSIERS.

New-York, 21. — Wall Street — La tenue du marché des valeurs reflète les dernières nouvelles de Washington indiquant une phase plus aigue de la crise internationale, et l'ouverture s'est effectuée par une avance variant de 1 à 3 points, dans les valeurs dites de guerre et de transport particulièrement. Le mouvement des affaires était fébrilement actif et large, à l'exception pourtant du groupe des chemins de fer, où quelques modifications sans importance sont seules à noter. De larges masses de favoris de la spéculation, — notamment d'U. S. Steel et d'autres valeurs industrielles, de métaux et de spécialité, — ont changé de mains à raison de gains sévères d'une fraction à plus d'un point. Cette hausse a été renforcée par la cueillette des bénéfices et des ventes à découvert (short) et une régression s'est fait jour. Avant la fin de la première demi-heure, plusieurs émissions abandonnées tout leurs gains initiaux et, même, certaines se vendent un point et plus au-dessous du niveau de clôture d'hier. Le recul de la fin de la première demi-heure a été vite contre-balancé, la plupart des chefs de file recouvrant le terrain perdu, tandis que les valeurs spécialisées de mince importance se sont élevées de nouveau au-dessus des cours du début. Mais ce ralliement a été éphémère, les cours revenant en arrière par suite de nouveaux efforts des baissiers. Le volume des transactions de la première heure a presque atteint le demi-million de parts, mais a été notablement réduit par la suite. A midi, la cote est redevenue active, le compartiment des titres de munitions haussant derechef. Les bonds ont été irréguliers.

Londres, 21. — Les disponibilités ont été surabondantes et les taux d'escompte, fermes, aujourd'hui. Les bons du Trésor ont été très recherchés.

L'annonce officielle que le titre du nouvel emprunt de guerre serait introduit à la Bourse lundi prochain a quelque peu diminué l'intérêt qu'on portait aux autres valeurs "père de famille", comme on dit en France, mais le ton est demeuré ferme. Le groupe des valeurs américaines, surtout active par les besoins de mobilisation a fait preuve de peu d'animation, dans l'ensemble, mais ses cours étaient généralement orientés vers la hausse.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue Saint-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clos.	VALEURS	Ouv.	Clos.
Ame. Hold.	15	15 1/2	Mt. Cotton	104	101
Asbestos	29	29 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. Pac.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101
Can. S. P.	45	45 1/2	M. L. & M.	104	101

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Brunau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Midi	VALEURS	Ouv.	Midi
Alti. Choro.	29 1/2	29 1/2	Int. Mari.	81 1/2	80 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2
Am. S. P.	12 1/2	12 1/2	Int. Nickel	46 1/2	46 1/2

Société d'Administration Générale

Constituée par Acte de la Législature de Québec, en Mars 1902
SIEGE PRINCIPAL : — — — 35 rue Saint-Jacques, MONTREAL, Canada
BUREAU DE RENSEIGNEMENTS : — — — 41, avenue de l'Opéra Paris
CAPITAL SOUSCRIT, \$500,000.—CAPITAL PAYE, \$125,000

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
TREIZIÈME RAPPORT ANNUEL.
Montréal, 2 mars 1917.

Messieurs,
Nous avons l'honneur de vous soumettre le treizième rapport annuel de notre Société ainsi que le bilan et le compte de Profits et Pertes de nos opérations pour l'année expirant le 31 décembre 1916.
Les profits nets, déduction faite des frais d'administration, traitements, commissions, publicité et autres charges, se sont élevés à \$32,226.80. Cette somme ajoutée à celle de \$84,458.72 reportée à nouveau en 1915, porte le total au crédit du compte de Profits et Pertes à \$116,685.52, qui a été distribué comme suit:
10—\$10,000 pour le paiement de deux dividendes semestriels de 4%, soit 8% pour l'année.
20—\$1,146.07 pour amortissement du mobilier et de l'aménagement de nos voitures de stéré.
30—\$20,000 pour couvrir la dépréciation éventuelle de nos immeubles.
40—\$85,539.45, solde reporté à nouveau.

Nous constatons une augmentation sensible dans le chiffre des placements que nous administrons pour le compte de successions, de fidéjussurés et de particuliers. La somme de ces placements qui s'élevait en 1915 à \$4,473,928.32 atteint en 1916, \$6,166,655.45.
Cette augmentation témoigne de la confiance croissante que le public accorde à notre institution.
Nous avons eu la douleur de perdre dans le courant de l'année l'un de nos plus anciens et dévoués collaborateurs, l'honorable juge J.-A. Ouellet qui siégeait dans le Conseil depuis la fondation de la Société. Nous avons fait choix, pour le remplacer, de l'honorable Rodolphe Lemieux qui a bien voulu nous apporter le concours de ses connaissances et de sa grande expérience.

(Signé) Le Président,
Dr E. PERSILLIER LACHAPELLE.

RAPPORT DE L'AUDITEUR
Sur l'exercice 1916.
Montréal, le 22 février 1917.

MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS
DE LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
MONTREAL.

Messieurs:—
En exécution de mon mandat, j'ai l'honneur de vous faire rapport qu'après vérification des comptes et des entrées contenues dans les livres de la société, j'ai trouvé le tout conforme au bilan qui vous a été soumis, comme établissant la situation au 31 décembre 1916.

Je dois aussi certifier, après examen du contenu du coffre-fort de la société et après production des certificats de la Banque Provinciale du Canada, Banque de Montréal, Banque d'Hocheville, Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, Banque Moisson, Banque des Marchands, que j'ai constaté que les valeurs y déposées et enregistrées concordent avec les livres de la société.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre dévoué serviteur,
(Signé) T.-R. NELSON.

RESOLUTIONS

Votees par l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 1917

PREMIERE RESOLUTION
Le rapport du conseil d'administration et les états qui l'accompagnent sont approuvés.

DEUXIEME RESOLUTION
Le règlement No 11 adopté par le conseil d'administration le 26 janvier 1917 est confirmé.

TROISIEME RESOLUTION
A l'unanimité les administrateurs dont les noms suivent sont déclarés réélus:

M. docteur E.-P. LACHAPELLE, J.-H. THORS, A. TURRETTINI, J.-O. GRAVEL, M. CHEVALIER, A.-E. de LORIMIER, honorable AUG. ANGERS, H. LAPORTE, L. DE LA VALLEE POUSSIN, T. BIENVENU, honorable RODOLPHE LEMIEUX.

A une réunion du conseil d'administration de la société tenue immédiatement après l'assemblée générale, sont réélus:

Monsieur le docteur E.-P. LACHAPELLE, président.
Monsieur J.-H. THORS, vice-président.

Monsieur L. de la VALLEE POUSSIN, administrateur délégué.
Monsieur M. CHEVALIER, administrateur directeur-général.
Monsieur G.-THOMAS COUTURE, commissaire-censeur.
Monsieur J.-THEO LECLERC, secrétaire.

LE TRAMWAY

UNE NOUVELLE SUGGESTION

M. J. KENNEDY SUGGERE L'ETABLISSEMENT D'UN SERVICE DE RAPIDES POUR LES BANLIEUES. — LES BESOINS DE TRANSPORT DANS LE NORD DE LA VILLE.

"Vous nous avez donné plus de renseignements que n'importe quelle personne que nous avons interrogée jusqu'ici", disait, hier après-midi, M. Stevenson à M. J. Kennedy.
M. Kennedy, ancien fonctionnaire de la Compagnie des tramways, est surtout un expert en question de transport. Il a fait remarquer aux membres de la Commission qu'il serait opportun d'établir deux nouveaux services de tramways à Montréal: un service de rapides et un autre pour le transport des marchandises. A son avis, cette double amélioration serait de nature à contribuer beaucoup au développement de Montréal.

UNE QUESTION QUI N'EST PAS COMPRISE

Cette question du transport ne semble pas comprise, dit M. Kennedy. On fait certaines objections qui ne comptent nullement en face des immenses avantages qu'elle peut donner à une ville.
Le sénateur Beaudin lui ayant déclaré que toutes ces objections peuvent se résumer dans le fait que le transport des marchandises nuit au transport des voyageurs et que le transport des voyageurs nuit au transport des marchandises, M. Kennedy fit aussitôt remarquer que le nouveau contrat pourvoira tout d'abord à la construction de nouvelles lignes et que les voitures destinées au transport des marchandises seront construites d'autre part comme les voitures de voyageurs.

A L'AVANTAGE DE TOUS

Là où M. Kennedy a paru le plus intéresser les membres de la Commission, c'est lorsqu'il a déclaré que cette question du transport devait être étudiée sous deux aspects. Il a exprimé l'opinion qu'il serait

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
BILAN GÉNÉRAL, LE 31 DÉCEMBRE 1916

ACTIF	PASSIF
COMPTE CAPITAL : —	Capital Social : —
Actions (monnaie non versée) : 375,000.00	Versé : 375,000.00
Amortissements des voitures : 5,539.00	Provision pour taxes de Guerre (non payées) : 232.17
Portefeuille : 47,245.91	Intérêts dus et non échus : 882.83
Propriétés : 81,848.91	Provision pour dépréciations des immeubles : 25,000.00
Hypothèques : 80,624.21	Dividende No 20 payable en janvier : 5,000.00
Créances : 6,039.55	Profits et Pertes : 616,655.45
Avances aux clients : 22,207.25	
Caisse : 18,230.68	
	616,655.45

CAUTIONNEMENTS	JUDICIAIRES	SUCCESSIONS, FIDÉJUSSURÉS ET AGENCES : —	Calais et Placements : —
500.00	500.00	6,104,331.28	6,104,331.28
			6,721,486.73

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1916

Solde au 31 décembre 1915	84,458.72
Profits nets pour 1916, déduction faite des frais d'administration, salaires, taxes, annonces, etc.	32,226.80
	116,685.52

REPARTITION DES PROFITS : DIVIDENDES

Nos 19 et 20	10,000.00
Amortissement du mobilier et voitures	1,146.07
Provision pour dépréciations d'immeubles	20,000.00
Solde créditeur à nouveau	85,539.45
	116,685.52

CERTIFIÉ CONFORME

Montréal, le 22 février 1917.
(Signé) T. R. NELSON.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DOCTEUR E.-P. LACHAPELLE, Vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien et Commissaire-Censeur de la Banque Provinciale du Canada, Montréal, PRE-SIDENT.

J.-H. THORS, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, etc., Paris, VICE-PRÉSIDENT.

A. TURRETTINI, Vice-président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, administrateur de la Société Financière pour l'Industrie au Canada, etc.

J.-O. GRAVEL, Commissaire-Censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, etc., à Montréal, Canada.

A.-E. de LORIMIER, Avocat, Conseil du Roi, Montréal.

SIR A.-R. ANGERS, Conseil du Roi, ancien Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

H. LAPORTE, Président de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, Canada.

L. DE LA VALLEE POUSSIN, Conseil Honoraire, Commissaire-Censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Paris.

T. BIENVENU, Vice-président et directeur général de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, Canada.

Hon. RODOLPHE LEMIEUX, Avocat, Conseil du Roi.

COMMISSAIRE CENSEUR

Monsieur CHARLES-THOMAS COUTURE, Fondé de pouvoirs de la Banque de Paris et des Pays Bas.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER, Administrateur-Directeur-Général.
J.-THEO LECLERC, Secrétaire.

Succursales à QUEBEC, VANCOUVER, EDMONTON, REGINA.

Administration de fortune privées
Administration de Successions et de Fidéjussurés
Renseignements financiers
Achat et vente de valeurs

Souscription à toutes émissions et encaissements de coupons
Garde et Gérance de titres sous dossier simple ou conjoint
Placements sur propriétés immobilières et Administration d'Immeubles
Comptes courants à vue productifs d'intérêts
Location de coffres-forts

REQUETE DES CITOYENS DU NORD

Une délégation composée de M. l'abbé A. Benoit, T. Bastien, J. B. Pélouquin, H. Paiement, A. S. Archambault, c.r., J. Filiatrault, Z. Sénechal et W. T. Wilson, représentant les intérêts des citoyens d'Ahuntsic-Bordeaux, a demandé à la commission:

Que la ligne actuelle du Park & Island soit doublée jusqu'à la gare d'Ahuntsic ou qu'une ligne double soit placée sur la rue Berri; que deux routes nouvelles soient ouvertes jusqu'à Ahuntsic; la première sur la rue Clarke ou sur la rue Saint-Laurent; que la ligne actuelle depuis Ahuntsic jusqu'à Saint-Vincent de Paul de vienne une ligne locale et soit prolongée par la rue Kelly depuis les limites est jusqu'aux limites ouest de la ville; qu'une nouvelle voie de l'est à l'ouest soit établie, ayant comme point de départ le coin des rues Rockland et Van Horne, via les rues Outremont et Boulevard Rosemont.

Que dans tous ces cas les lignes soient doubles et que le service ne soit pas moins de cinq minutes; que les prix de passage et les privilèges de correspondance soient les mêmes que ceux du centre de la ville; qu'en

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LA SOCIÉTÉ

LE CONGRÈS EST CONVOQUÉ

M. Wilson appelle une session spéciale pour le 2 avril au sujet de "graves questions de politique nationale" touchant à l'état de guerre avec l'Allemagne

Washington, 21. — M. Wilson a convoqué aujourd'hui une nouvelle session du Congrès pour le 2 avril. L'objet de cette session est la décision à prendre au sujet de l'état de guerre reconnu qui existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

On demandera probablement au Congrès de déclarer que l'état de guerre existe depuis la date récente à laquelle les submersibles allemands ont inauguré leurs opérations les plus bellicieuses contre le commerce maritime des Etats-Unis. Dans la proclamation par laquelle il convoque le Congrès, le président déclare qu'il a l'intention de faire devant lui une déclaration touchant de graves questions de la politique nationale. Voici la proclamation : "L'intérêt public exigeant que le Congrès des Etats-Unis se réunisse en session spéciale, à midi, le 2 avril 1917, pour recevoir une communication de l'exécutif au sujet de graves questions de politique nationale qui doivent être prises immédiatement en considération, nous, conséquemment, Woodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, proclamons ici et déclarons qu'une circonstance extraordinaire demande que le Congrès des Etats-Unis s'assemble en session spéciale, au Capitole, à Washington, le 2 avril, à midi, et toutes les personnes qui à cette date auront droit d'agir en tant que membres du Congrès sont priées d'en prendre note."

Dans son discours à l'ouverture de la session, le président relatera les actes d'hostilité commis par l'Allemagne contre les Etats-Unis. Le plus saillant de ces actes qui a amené M. Wilson à prendre cette décision, est le torpillage sans avertissement du vapeur de commerce américain "Vigilancia", dont la destruction a fait perdre la vie à 15 personnes, quelques Américains compris.

L'immense majorité du Congrès, cela semble acquis, est en faveur d'une déclaration portant que, par suite des agissements de l'Allemagne à l'égard des Etats-Unis, un état de guerre existe entre les deux pays. Pratiquement, tous les conseillers les plus intimes de M. Wilson ont jugé immédiatement que l'Allemagne dirige actuellement la guerre contre les Etats-Unis et qu'il faut promptement faire face à la situation.

LES RUSSSES PENETRENT EN TURQUIE

Pétrograd, par voie de Londres, 21. — Le ministère de la guerre a annoncé aujourd'hui que les troupes russes, dans la chasse qu'elles donnaient aux Turcs en déroute, sont entrées en territoire de Turquie,

M. BLONDIN RECRUTEUR

LE MINISTRE DES POSTES OFFRE SA DEMISSION POUR POUVOIR S'OCCUPER PLUS ACTIVEMENT D'ENROLEMENT. — IL GARDERA SON PORTEFEUILLE.

Ottawa, 21. — M. Blondin, ministre des Postes, a présenté sa démission à sir George Foster, premier ministre intérimaire, et a écrit hier à sir Edward Kemp, lui exprimant le désir d'être enrégimenté dans les troupes d'outre-mer. Voici le texte de sa lettre :

"Cher sir Edward, Je dois vous informer que j'ai présenté ma démission en tant que ministre des Postes au premier ministre intérimaire, afin d'offrir mes services pour le corps expéditionnaire d'outre-mer. Je me mets à vos ordres, et conséquemment je demande à être enrégimenté dans les troupes canadiennes d'outre-mer."

Depuis quelques temps, M. Blondin était en froid avec un collègue et dans l'atmosphère des conseils ministériels empestée par les rivalités et les querelles mesquines, il a tout naturellement eu la nostalgie de l'air salubre des camps. Sir Edward Kemp a l'intention de demander au démissionnaire de former un bataillon pour le service d'outre-mer. En ce cas, M. Blondin n'aurait probablement pas eu devant comme officier supérieur, vu qu'à la suite d'un usage récemment établi, les commandants de bataillons sans expérience ne vont pas au feu à moins de prendre un grade inférieur ou de s'en aller comme simples soldats ou porte-drapeaux.

M. Foster a câblé la nouvelle à M. Borden.

M. Blondin est âgé de 42 ans et marié. Il a été élu député de Champlain en 1908 et réélu en 1911. Il est ministre depuis 1915.

Le temps qu'il fera

Beau et doux	
MAXIMUM et MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	30
Même date l'an dernier	32
Aujourd'hui minimum	17
Même date l'an dernier	18
BAROMETRE	
8 heures a.m.	3000
11 heures a.m.	3000
1 heure p.m.	3000
DEMAIN, JEUDI, 22 MARS 1917	
Lever du soleil	6.02
Coucher du soleil	4.15
Lever de la lune	5.23
Coucher de la lune	5.47
Premier quartier de la lune, le 30, à 8 heures 42 minutes du matin.	

GREVE CHEZ LES ÉDILES

LES ECHEVINS S'ABSENTERONT CET APRES-MIDI POUR NE PAS AVOIR A DISCUTER LA QUESTION DE LA CONSCRIPTION — MISE AU POINT DE M. VANDELAC.

Par un vote de 11 à 9, le conseil, lundi dernier, décidait de remettre aux calendes grecques la discussion sur la question de la conscription. Comme cette attitude aurait pu paraître étrange aux yeux du public, l'échevin Larivière et plusieurs de ses collègues crurent bon de faire remarquer hier matin qu'ils étaient contre tout enrôlement obligatoire, mais qu'ils n'avaient au conseil le droit de se prononcer comme corps sur cette question.

Le maire, qui semble tenir au contraire à avoir une déclaration officielle du conseil à ce sujet, vient de convoquer une séance spéciale de ce conseil pour vendredi après-midi. Mais il est peu probable qu'il réussisse à avoir un quorum; car nos édiles sont très malades de voir que le premier magistrat veut leur faire endosser son opinion personnelle. Ce dernier déclarait au cours de la matinée : "L'idée de X... et de Y... est une opinion personnelle. Je ne pense pas que le conseil, tout naturellement, cette déclaration parvienne aux oreilles des échevins visés qui s'empresseront de dire à leur tour : "Eh bien, vous pouvez avertir le maire qu'il n'y aura pas un chat vendredi après-midi à sa séance spéciale du conseil. Et vous pourrez lui faire remarquer que cette déclaration nous est bien personnelle."

UNE ERREUR

M. Vandellac nous communique la mise au point que voici : "Je tiens à rectifier une erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de l'assemblée qui a été tenue au Marché Saint-Jean-Baptiste, le 12 courant. "Je déclare formellement que je n'ai jamais conseillé à mes auditeurs de ne pas signer la carte du Service national. Ce que j'ai dit, c'est que j'avais signé cette carte pour la raison que je considérais que cela pouvait constituer un engagement de faire du service actif. C'est tout ce que j'ai dit et je regrette sincèrement que mes paroles aient pu être interprétées autrement."

JOIE CHEZ LES ALLIÉS

Washington, 21. — Aux ambassades des pays de l'Entente on a accueilli par des acclamations la nouvelle que le président a convoqué une session du Congrès. Il n'y a pas un diplomate du corps diplomatique qui ne croie que cela signifie l'entrée des Etats-Unis dans la grande guerre, avec leurs richesses, leur force militaire, leurs grandes ressources et leur influence morale, du côté des Alliés.

POUR RIEN

L'administration du "Devoir" tient à avertir le public, qui a pu être induit en erreur, qu'elle n'est pour rien dans la vente, dans la rue, hier soir, de numéros du "Devoir" portant de grandes manchettes rouges, en première page.

MISE AU POINT DE M. G.-H. BARIL

NOUVELLES INEXACTES ET FANTAISISTES DE LA LIBERTÉ

M. G.-H. Baril, président de l'A. C. J. C., nous adresse ce matin la communication suivante :

"La Liberté, qui a recueilli la succession du Réveil depuis ce matin, publie à mon sujet, dans son premier numéro, des nouvelles inexactes et absolument fantaisistes. "Quelque nouvelle observant ma présence à Québec dimanche a, dans l'intention sans doute de se rendre intéressant, donné pour vraies des conjectures tout à fait incompatibles avec la réalité. "Ce qu'il affirme d'une prétendue conversation avec Son Eminence le Cardinal Bégin et Sa Grandeur Monseigneur Roy est évidemment faux : puisque 1) je n'ai pas eu l'honneur de rencontrer Son Eminence depuis novembre dernier et que 2) je ne me rappelle pas avoir jamais causé avec Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Séleucie, ni de l'Action Catholique, ni des articles qui ont pu y paraître depuis une couple d'années, relativement à la participation du Canada à la guerre, ni des polémiques que l'un de ses rédacteurs a soutenues avec différentes personnes depuis le même temps."

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nos lecteurs sont priés de lire l'état des affaires de cette société, que nous publions aujourd'hui, sous la rubrique des annonces. Ils y trouveront un accroissement des recettes de la société et l'augmentation du nombre de successions et de biens de particuliers qu'elle administre.

Des mandats sont émis contre MM. Ménard, père et fils, et M. Major. (Voir détails en page 7).

SAINT-QUENTIN EST EN VUE

Les Poilus continuant à talonner les Allemands sans répit, s'approchent des quartiers généraux du Kaiser et dominant La Fère — Les Français avancent vers Cambrai.

Paris, 21. — Saint-Quentin, célèbre quartier général de l'empereur d'Allemagne et de son état-major depuis deux ans et théâtre d'une grande défaite française en 1870, est maintenant en vue de l'infanterie française, laquelle marche sur les talons des Prussiens, battant en retraite. A douze mille au sud, les Français dominent aussi La Fère et sont à la portée des canons allemands, si les retraits ont effectivement l'intention de s'arrêter sur la ligne connue sous le nom de ligne d'Hindenburg.

Jusqu'ici toutes les fois tendent au contraire à indiquer qu'elle se poursuivra. La Fère est censée être un des points de concentration de la ligne d'Hindenburg, et pourtant le général Nivelle a pu occuper Tergnier à moins de deux milles de La Fère, sans avoir rencontré, semblait-il, de résistance sérieuse. Tergnier est une importante jonction de chemin de fer, d'où rayonnent trois embranchements, l'un au nord vers La Fère, une seconde vers Noyon et une troisième vers Saint-Quentin. Le fait qu'on a vu le flambement d'incendies assez loin derrière Cambrai vers lequel se hâtent les Allemands est encore plus significatif. Cambrai est censé être en effet l'un des points vitaux de la ligne Hindenburg.

La seule chose tendant à indiquer que les Allemands sont près de s'arrêter, c'est que Anglais et Français ont ralenti quelque peu leur poursuite hier. Ce ralentissement est mis officiellement sur le compte du mauvais temps, de l'ouragan qui a dévasté le nord de la France hier. Les Anglais dont la marche a été constamment plus lente que celle des Français, sont encore à une distance appréciable de Cambrai, leurs avant-postes étant à douze milles de cette ville.

La grande importance de Cambrai réside dans le fait que cette ville constitue la principale barrière entre les alliés et les grands champs de bataille de Valenciennes, vingt milles plus loin. Ces champs sont en la possession des Allemands depuis la première poussée à travers la Belgique. Bien qu'on soit encore incertain sur l'issue du grand drame qui se joue actuellement en Picardie, les Allemands continuent de chercher à créer une diversion du côté de Verdun.

LE TSAR ET LA TSARINE PRISONNIERS

Londres, 21. — Le gouvernement russe a ordonné que l'empereur déposé et l'impératrice soient regardés comme privés de leur liberté et conduits au Tsarskoïe Selo. Voilà ce que demande le correspondant de l'agence Reuter à Pétrograd.

REPOUSSES PAR LES CANADIENS

LES ALLEMANDS TENTENT DE VAINES ATTAQUES.

Londres, 21. — Communiqué canadien, en date du 18 mars : La semaine dans l'ensemble a été bien remplie. Quelques rencontres ont eu lieu entre patrouilles et les Allemands ont tenté vainement de pénétrer dans nos tranchées, en particulier dans la nuit de mardi. L'ennemi a dirigé 3 attaques, après un bombardement soigneusement préparé. Aucune de ces attaques n'a réussi. Au contraire, les assaillants ont été abandonnés, dans un cas, 2 morts en face des fils de fer.

Plus tard, dans la semaine, un de nos détachements est parvenu à pénétrer dans les tranchées allemandes en dépit d'une violente résistance. A quelques endroits, des combats ont eu lieu, mais nous n'avons pas fait de prisonniers. Ailleurs, la garnison a évacué ses tranchées et a couru en arrière vers ses points d'appui. Quelques jours de beau temps ont permis aux aviateurs de manifester une plus grande activité et nous avons été témoins de plusieurs combats aériens de nos lignes. Les honneurs ont été également partagés. Des deux côtés, il y a eu un léger accroissement de l'activité de l'artillerie.

EXAMENS DE MUSIQUE

Les prochains examens de musique du Conservatoire National auront lieu vers la mi-juin, à l'Université Laval. Les candidats de la classe "laureat" qui désirent concourir pour la médaille d'or offerte à l'élève de piano le plus méritant, devront, en outre du programme indiqué dans le prospectus, exécuter un morceau suivant : Hark Hark the Lark, de Liszt.

Pour avoir droit de prendre part à ces concours, il faut conserver 95 pour cent des points sur l'ensemble des matières. Tous renseignements à ce sujet seront fournis au bureau du Conservatoire, 312-est, rue Sainte-Catherine.

LES LETTRES DE FADETTE

La troisième série des lettres de notre chroniqueuse féminine a autant de succès que les deux premières, dont l'une est épuisée et dont l'autre en est à la troisième édition. Il faut donc les acheter au plutôt, si l'on veut être certain de ne pas les manquer. Combien de gens nous demandent aujourd'hui la première série, qui est introuvable en librairie ! La troisième série se vend exceptionnellement 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au Devoir et chez les principaux libraires de la province.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières MODES
Chapeaux modèles
Angle S.-Catherine et Montcalm
de notre ouverture de modes, en paille de fantaisie, en soie, crêpe, George, garnis de braid, d'ornements, orientaux, et de ruban, étoile, couleurs variées, grandes formes, pour fillettes, et très jolis petits chapeaux, pour dames. Valeur de \$10.00 et plus pour \$4.95 et \$6.95

TEL. EST 4510
Dupuis Frères Valeur spéciale
Le Magasin du Peuple
417 EST, SAINTE-CATHERINE

COTON BENGAL, 40 pouces de largeur, de fabrication canadienne, qualité fine et épaisse, brin rond, désirable pour sous-vêtements. Prix courant 23c la verge pour... 18
—Au rez-de-chaussée.

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

MERCREDI
OLGA PETROVA
dans sa dernière création
"Le Papillon"
Production de la Cie METRO
JEUDI, VENDREDI : "LA FEMME SEULE"
interprétée par ALICE BRADY

Pupitres, chaises et fauteuils de bureau

la plupart sont des meubles de prix en chêne ou en acajou solide à 1-3 DE RABAIS, parce qu'il nous faut réduire l'espace qu'occupe ce département pour faire place à nos meubles d'été. Aussi plusieurs beaux fauteuils échantillons et quantité de deux ou trois à rabais énormes. ENVIRON 100 PUPITRES D'ÉCOLE ET SIÈGES usagés, mais en bonne condition, à bon marché.

Palais de l'ameublement
411-417 RUE STE-CATHERINE EST ST-ANDRÉ ET ST-CATHERINE

Un KODAK est un bon compagnon

Il vous permettra de garder un précieux souvenir des endroits et des personnes que vous aimez.
PRIX : DE \$1.00 À \$100
A L'AGENCE SPECIALE

J.-H. ROBERT
1185 rue Saint-Denis angle Mont-Royal
Catalogue gratis sur demande.

EMPRUNT DE GUERRE

5%—VINGT ANS—PRIX : 96
En souscrivant à l'Emprunt de Guerre, vous accomplissez un devoir national—tout en faisant un placement profitable de tout repos. Souscrivez par notre entremise— Nous nous chargerons — de transmettre votre application — d'effectuer vos paiements — d'obtenir vos titres — et de remplir toutes autres formalités nécessaires — SANS AUCUN FRAIS POUR VOUS. Demandez-nous le Prospectus Officiel

RENE-T. LECLERC

Valeurs de Placement

160 rue Saint-Jacques MONTREAL

Téléphones : Main 1260 et 1261

DECLARATION DU MINISTRE RIBOT

"NOUS POURSUIVONS LA GUERRE AVEC LA FERME RESOLUTION DE RECOUVRER LES PROVINCES QUI NOUS ONT ÉTÉ ENLEVÉES."

LE "REVEIL" ET LA CENSURE

Ottawa, 21. — La censure n'a rien de nouveau à faire avec la disparition du Réveil, de Montréal. D'après les informations accessibles ici, il s'agit simplement d'un différend entre deux groupes intéressés au Réveil : et le plus puissant a coupé les vivres au directeur, M. Marsil.

NAISSANCE

A Rimouski, le 16 mars 1917, l'épouse de Dr L.-T. Lavoie, chirurgien-dentiste, une fille baptisée des noms de Marie-Jeanne-Suzanne, Parrain et marraine : M. et Mme Jean Lavoie, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Annette Langlois, grand-mère de l'enfant.

Décès à Montréal

BOUCHARD, Béatrice Lefebvre, 22 ans, épouse de Joseph Bouchard, cordonnier, rue Saint-André, 2374.
CHARBET, 4 mois, enfant d'Armand Charbet, voyageur de commerce, rue de l'Épée, 634.

CÔTE, Léonard, 5 mois, enfant d'Adolphe Côte, mécanicien, rue de Lanaudière, 329.
DESLAURIERS, Marcel, 5 ans, enfant de Charles Deslauriers, peintre, rue Berri, 3274.

FAYRON, Céleste, 8 mois, enfant d'Alfred Fayron, fabricant, rue Berri, 3087.
FOURGET, Jeannette, 2 ans, enfant de Hector Fourget, journalier, rue Prévoyant, 24.

GAGNON, Florestine, 2 ans, enfant d'Ismaël Gagnon, journalier, rue Claude, 29.
GAILLARD, Emile, 11 mois, enfant d'Arthur Gaillard, mouleur, rue Dorion, 1249.

GERMAIN, Fernand, 2 ans, enfant de Joseph Germain, couturier, rue Saint-André, 2074.
GUAY, Paul, 24 ans, journalier, rue Meslier, 123.

LABELLE, Sophie, 75 ans, rue Rivard, 327.
LANGLOIS, Malvina, 67 ans, Hospice Général.

LAMIRANDE, Rose, 2 ans, enfant de Joseph de Lamirande, menuisier, rue Plessis, 339.
LAVOIE, Édouard, 7 mois, enfant de Joseph Lavoye, wattman, rue Ahou, 472.

LEMOINE, Henri, 4 ans, enfant de Henri Lemoine, journalier, rue Gauthier, 392.
MARION, Marie-Josée, 51 ans, rue Papineau, 286.

MEUNIER, Roger, 1 an, enfant d'Albert Meunier, épicer, rue Gordon, 100.

LE RETOUR DE M. BORDEN

Ottawa, 21. — On apprend de source non officielle que M. Borden sera de retour à Ottawa dans quelques jours, peut-être avant l'ouverture des Chambres. La conférence impériale ne doit pas durer plus de deux semaines.